

RAPPORT AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 27 septembre 2018

OBJET : PLAN DE MOBILISATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA SEINE-SAINT-DENIS 2024.

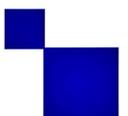
Mesdames, messieurs,

Accueillant près de 80 % des sites olympiques, la Seine-Saint-Denis sera le territoire clef des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, dont la réussite devra être jugée avant tout à l'aune de leur impact durable et de leur héritage pour le territoire. Le Conseil départemental (le Département) s'est donc mobilisé dès le début de la candidature avec ambition et exigence pour permettre que l'accueil des Jeux soit un accélérateur de projets d'avenir pour le territoire, et de progrès pour les habitants.

Cet engagement aux côtés du Comité de candidature Paris 2024 puis du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympique (COJO) partagé avec les Établissements Publics Territoriaux de Seine-saint-Denis et la Ville de Paris a grandement contribué à inscrire le territoire, ses habitants et la question de la participation des quartiers populaires aux Jeux dans le récit et la stratégie de Paris 2024.

Un premier plan d'accompagnement ainsi qu'une convention de coopération avec la Ville de Paris et les quatre Établissements publics territoriaux (EPT) de Seine-Saint-Denis adoptés en juin 2016 ont constitué les deux premiers cadres de mobilisation des politiques publiques départementales dans ce projet, permettant d'engager des actions de mobilisation, de concertation avec les acteurs du territoire, et ainsi de commencer à construire une vision partagée de ce que sera la Seine-Saint-Denis en 2024, tant dans l'accueil du plus grand événement planétaire, que dans sa capacité à avoir saisi toutes les opportunités de transformation et de développement territorial offertes par les Jeux.

Dès le lendemain de la désignation par le CIO de Paris comme ville organisatrice des JOP en 2024, le 13 septembre 2017 à Lima, le Département s'est attelé à construire avec l'ensemble de ses directions un plan de mobilisation permettant de proposer au territoire, à ses acteurs et à ses habitants les outils et les cadres de travail partagés qui permettront de



construire des Jeux de Paris 2024 réussis et une Seine-Saint-Denis qui gagne. Ce rapport en présente l'élaboration, les grands axes, et les principes de mise en œuvre et d'évolution pour les cinq années à venir.

Des Jeux au service des projets d'avenir de la Seine-Saint-Denis, les atouts d'un territoire au service des Jeux

Le Département a considéré que son rôle dans l'élaboration du projet de Paris 2024, la mobilisation du territoire, de ses acteurs et de ses habitants, et désormais après l'attribution, dans sa mise en œuvre, se trouvait dans la construction d'un héritage le plus ambitieux capable d'accélérer le développement et la transformation de la Seine-Saint-Denis. Il estime également que ses politiques publiques au service des habitants et des projets d'avenir de la Seine-Saint-Denis, le dynamisme du territoire, de ses acteurs et ses nombreux atouts, sont autant d'éléments qui contribuent à la réussite du projet de Paris 2024 .

Le Département a donc souhaité construire cette mobilisation pour permettre que ces projets et actions conduisent la collectivité et le territoire à répondre aux grands défis d'aujourd'hui : , répondre aux défis de la nouvelle économie, inventer de nouvelles formes de solidarité et de nouveaux outils d'inclusion, mettre en œuvre la transition écologique, ou encore permettre que la transition numérique soit mise au service du progrès pour le territoire et les habitants.

C'est pourquoi dès la phase de la candidature, il a estimé qu'il était nécessaire que son action avec les acteurs du territoire s'inscrive dans la définition partagée d'un projet de territoire pour la Seine-Saint-Denis 2024.

Mobiliser l'ensemble des politiques publiques départementales, faire rayonner les Jeux sur tout le territoire et toucher l'ensemble des usagers et habitants.

Le Département a également formulé le souhait que ce soit l'ensemble du territoire qui bénéficie de la dynamique des Jeux (et pas seulement la partie directement concernée par l'implantation des sites olympiques) et du coup d'accélérateur qui peut être donné à de nombreux projets de développement, de transformation et de réussite individuelle et collective pour les habitants de la Seine-Saint-Denis. Il a considéré pour ce faire qu'il ne fallait écarter aucun champ de politique publique et rechercher la mobilisation et l'implication de l'ensemble des usagers et agents du service public départemental pour permettre de disposer des outils garantissant le succès de cette démarche ambitieuse.

Ce plan retrace donc les actions utiles et concrètes que le Département entend mettre en œuvre dans le cadre de ses politiques publiques, et cela dans tous les domaines. Le choix a été fait d'une mobilisation large de l'ensemble du champ d'intervention des politiques publiques départementale, considérant que chacune comporte des opportunités d'être enrichies, croisées, hybridées, développées grâce à la dynamique des Jeux. Il agira en particulier dans les domaines directement connectés aux Jeux tel que le paralympique, l'olympiade culturelle, ou encore le programme volontaire afin de permettre la participation directe des habitants, dans le cadre de projets utiles à leur réussite, leur épanouissement, ou leur engagement citoyen. La collectivité départementale considère également que les Jeux seront un outil formidable d'agir en matière de lutte contre toutes les formes de discrimination dans les quartiers populaires.

Cinq grandes ambitions au service de la Seine-Saint-Denis 2024

Cette mobilisation et ces objectifs ont été déclinés en cinq grandes ambitions. Elles ne retracent pas de manière linéaire les grands champs d'intervention des politiques publiques

car conçues de manière collégiale entre les directions et en transversalité. Elles vont également au-delà des compétences et des moyens du Conseil départemental, car le Département entend agir en lien étroit avec le COJO, les acteurs du territoire et les habitants.

Première ambition qui permet de toucher un large spectre d'usagers du service public départemental, **la mobilisation et l'implication de toutes et tous dans les Jeux de Paris 2024**. Le Département souhaite en effet mettre en œuvre les projets et actions qui permettront de donner sur l'ensemble du territoire départemental accès aux habitants à la participation aux Jeux, en tant que spectateurs, bénévoles, dans le cadre d'un emploi ou d'une formation, etc.

Deuxième ambition, faire du **sport un levier de développement éducatif, économique et social pour la Seine-Saint-Denis**. L'accueil des Jeux olympiques et paralympiques crée une dynamique forte autour du sport qu'il faut mettre au service de son développement, mais également de tous ses apports dans l'épanouissement, le bien être, la santé, ou encore l'engagement citoyen des habitants du département.

Troisième ambition, faire des **Jeux un outil d'inclusion, de réussite, de fierté collective et individuelle pour les habitants et les acteurs du territoire** : la Seine-Saint-Denis placée au cœur de Jeux, le Département entend se mobiliser fortement pour que le territoire saisisse toutes les opportunités de réussite et donc de fierté collective et individuelle des Jeux en matière de formation, d'emploi, d'éducation, de culture (olympiade culturelle) etc...

Quatrième ambition, utiliser les Jeux comme **un levier d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité et de transformation écologique du territoire** : le Département s'engagera pour permettre la qualité des équipements et aménagements olympiques sur le territoire. Qu'il s'agisse de l'amélioration de l'espace public, de nouveaux quartiers urbains, d'aménagements de voirie ou de nouveaux équipements sportifs, ils doivent être des démonstrateurs de la ville inclusive, durable de demain permettant de construire des modèles, notamment en matière d'accessibilité aux services et aux équipements, exigibles pour l'ensemble de la Seine-Saint-Denis.

Enfin, cinquième ambition, faire des **Jeux, un outil de transformation et de modernisation des politiques publiques** : les Jeux ont apporté la démonstration de la capacité de la collectivité départementale à se mobiliser rapidement, fortement, avec exigence et ambition autour de ce projet extraordinaire. Le Département dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques publiques entend valoriser, promouvoir et développer des nouveaux modes d'action, notamment en partenariat avec les acteurs du territoire, en plaçant l'utilisateur au centre.

Au travers de ces cinq ambitions le Département se fixe 21 objectifs transversaux que 100 fiches actions proposées par les Directions départementales ont permis de nourrir. A l'appui du mandat que je vous propose de donner, l'exécutif et l'administration départementale vont sur la base de ce plan engager les actions qui sont d'ores et déjà prêtes à être mise en œuvre pour offrir un héritage dès maintenant au territoire et aux habitants. Mandat leur est également donné de s'inscrire dans une démarche continue d'enrichissement et de concertation avec les partenaires du Département, notamment quand c'est la condition de la réussite de ces actions ou l'opportunité de leur élargissement et de leur croisement.

Une démarche à partager et à enrichir dans les 5 années à venir

Ce plan de mobilisation est une démarche que la collectivité départementale entend porter et partager de manière continue pendant cinq ans avec les habitants, les usagers, ses partenaires et les différents acteurs de Paris 2024. Il constitue autant une stratégie

concernant la conduite de ses politiques publiques qu'une contribution qu'il entend proposer aux acteurs du territoire et de Paris 2024 pour construire la Seine-Saint-Denis 2024. Conçu au titre de son engagement dans le projet de Paris 2024, de son expertise du territoire et de son engagement dans ses projets d'avenir, il est structurellement un objet qui doit être partagé et qui par là même trouvera à être enrichi et ainsi à évoluer. Lancée le 13 juin 2018, la démarche *Seine-Saint-Denis 2024 – la Fabrique* sera l'outil privilégié de partage et d'enrichissement avec l'ensemble des acteurs départementaux de ces projets et actions, de même que la convention « *Les Jeux olympiques et paralympiques – accélérateur du rapprochement entre Paris et la Seine-Saint-Denis* » conduite avec la ville de Paris et les EPT de Seine-Saint-Denis qui sera poursuivie d'ici à la fin de l'année par l'adoption d'une nouvelle convention.

D'ici l'été 2024, au début de chaque année, un rapport de bilan et de programmation des actions découlant de ce plan de mobilisation sera présenté au Conseil départemental.

C'est pourquoi je vous propose :

- d'adopter le plan de mobilisation pour la Seine-Saint-Denis 2024 annexé au présent rapport ;

- de donner délégation à la commission permanente pour prendre toutes décisions subséquentes nécessaires à la bonne réalisation des équipements et aménagements prévus dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Le président du Conseil départemental,

Stéphane Troussel

PLAN DE MOBILISATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA SEINE-SAINT-DENIS 2024

La Seine-Saint-Denis, territoire clef de la réussite des Jeux de Paris 2024

La Seine-Saint-Denis c'est depuis la désignation le 13 septembre 2017 à Lima de Paris comme ville hôte des Jeux olympiques et paralympiques de 2024, un territoire et des habitants au cœur du plus grand évènement international et sportif mondial, accueillant ses principaux sites, ses 15 000 athlètes, 20 000 journalistes, et ses 8 millions de spectateurs issus du monde entier.

Le Département dès le début du projet de Paris 2024 a souhaité se mobiliser pour construire un projet gagnant, ainsi que des cadres de travail et de mobilisation avec les acteurs du territoire et les usagers sur le projet, pour permettre leur participation la plus directe possible aux Jeux qu'ils vont accueillir, et la construction d'un projet d'héritage et d'impact le plus exigeant et le plus ambitieux possible. C'est pourquoi dès la phase de candidature, il a adopté le 22 juin 2016 un plan d'accompagnement de 24 actions dans de nombreux champs de ses politiques publiques, mais a également acté une participation forte au projet avec un engagement de 67,4 millions d'euros dans le plan de financement des équipements et des aménagements des Jeux. Les actions de ce premier plan ont été pour la plupart réalisées ou lancées.

La victoire acquise, le Département est persuadé que le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 (COJO) et la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO) livreront en 2024 les équipements et les olympiades les plus réussis que la France peut offrir au Monde. Sa responsabilité, sa légitimité et son engagement aux côtés des acteurs du territoire et de Paris 2024 réside dans ce qu'il considère comme l'élément central de la réussite des Jeux : la capacité à être, avant, pendant et après un accélérateur de progrès pour les territoires et les habitants qui les accueillent.

En Seine-Saint-Denis c'est un défi auquel il faut désormais répondre par une mobilisation massive et collective de tous les acteurs et des habitants, afin de permettre que ce territoire saisisse toutes les opportunités de ces Jeux qu'il va accueillir. C'est le sens de l'engagement du Département dans ce projet et la contribution qu'il souhaite apporter avec eux.

Construire avec la Seine-Saint-Denis les Jeux de Paris 2024

Les Jeux olympiques et paralympiques sont pour un pays, une société, un territoire, les acteurs de la société civile et les citoyens un moment de présentation de soi au monde. Un moment où la question des projets collectifs qui rassemblent les citoyens et permettent à chacun des individus de réussir et de s'épanouir sont propulsés sur le devant de la scène. Les Jeux doivent donc permettre pour un pays de présenter et d'engager dans leur construction, leur organisation, leur héritage, les éléments qui font la force de son projet social et qui peuvent inspirer le monde. Ils doivent aussi permettre de dresser les progrès et les exploits qu'il souhaite réaliser avant, pendant et après les Jeux.

Un enjeu crucial pour ces Jeux sera ce que notre pays présentera et engagera dans un territoire comme la Seine-Saint-Denis. Elle est un territoire du Grand Paris souffrant de nombreuses fractures urbaines, sociales, économiques et doit faire l'objet d'un rattrapage indispensable en matière de politiques publiques et d'initiative privée. Elle apparaît ainsi dans les discours, positifs ou négatifs, et les représentations que notre pays a de lui-même ou de Paris, comme une marge, une frange, « la banlieue ».

Elle est pourtant tout autant une nouvelle centralité nourrie par les investissements publics et privés qui sont en train d'y être réalisés, et la démonstration apportée chaque jour d'un foisonnement de projets culturels, sociaux, économiques, porteurs de valeurs écologiques, de solidarité et d'inclusion susceptible d'inspirer le pays tout entier et de changer son regard sur sa banlieue et sur la Seine-Saint-Denis.

Paris 2024 peut en la matière venir marquer de très grandes évolutions à la fois symboliques mais aussi réelles dans la manière dont sera conduit le projet par ses instances et ses partenaires, au premier titre les collectivités, l'Etat, mais également les partenaires privés qui auront tout autant une grande responsabilité en la matière par leur impact économique, social, ou encore écologique.

Construire avec les Jeux la Seine-Saint-Denis 2024

Il est certain que les Jeux à travers le mois et demi de compétitions sportives en Seine-Saint-Denis, les festivités et célébration qui les entoureront seront une réussite. Ce que le Département doit construire avec les acteurs du territoire, les habitants, et porter fortement auprès des instances de Paris 2024 ce sont l'ensemble des projets qui permettront dans tous les domaines de se servir des Jeux pour aller plus loin dans l'ensemble des projets d'avenir de la Seine-Saint-Denis jusqu'en 2024 et pendant les 30 années suivantes.

C'est dans ce cadre une opportunité unique pour la Seine-Saint-Denis de proposer et mettre en œuvre des actions qui permettront d'accélérer sa transformation tout en permettant de continuer de réduire un certain nombre d'inégalités qui frappent encore ses territoires et ses habitants. Elle impose une mobilisation et la définition d'une stratégie la plus partagée possible par l'ensemble des acteurs qui poursuivent aux côtés de la collectivité départementale au titre de ses politiques publiques ces objectifs recherchant ainsi à apporter progrès et amélioration du cadre de vie aux habitants de ce département. C'est pourquoi le Département doit concourir dans le cadre des Jeux à leur cohérence, leur développement et leur enrichissement mutuel en proposant à l'occasion des Jeux de construire un projet de territoire partagé pour la Seine-Saint-Denis 2024.

Le Département entend pour la Seine-Saint-Denis 2024 créer, innover, écouter, croiser, proposer, construire et partager

Recherche de l'égalité, participation des quartiers populaires et mobilisation de tous les projets d'avenir de la Seine-Saint-Denis sont donc les éléments que le Département entend fortement continuer de verser avec les acteurs du territoire à la construction et à la mise en œuvre pendant les 5 ans à venir du projet de Paris2024. Pour ce faire les politiques publiques départementales sont ses plus grands atouts et sa légitimité à agir aux côtés des acteurs du territoire.

Cette action s'inscrit dans le cadre de ses compétences, dans un contexte financier difficile et un paysage institutionnel en mutation. Cependant les Jeux de Paris 2024 sont considérés comme un levier permettant dans tous les domaines pour la collectivité départementale de continuer d'œuvrer à la modernisation de son administration au service de projets structurants, innovants et utiles pour le territoire et ses habitants. Il considère que dans chacune de ses politiques publiques et notamment au titre de ses compétences principales en matière de solidarité et d'éducation, mais au-delà de l'ensemble de ses interventions pour apporter un progrès aux habitants et améliorer leur cadre de vie, il doit pour aller plus loin dans le cadre de ce projet continuer d'agir, créer, innover, écouter, croiser proposer, construire et partager.

Le Département considère ainsi que du premier au dernier usager, du premier aux derniers partenaires associatifs, publics, ou économiques, du premier au dernier agent, il doit créer les conditions pendant 6 ans d'une participation directe à la construction d'une mobilisation collective large sur le territoire permettant de répondre aux nombreux défis des Jeux.

C'est pourquoi il entend engager l'ensemble de la collectivité départementale dans ce grand projet en considérant que chacune de ses interventions, chacun de ses liens avec le territoire, tous les éléments de son expertise peuvent être versés dans sa mobilisation et la construction de projets utiles à la Seine-Saint-Denis 2024.

Les 5 ambitions et 5 années pour construire la Seine-Saint-Denis 2024

Le Département a donc décidé de proposer un plan de mobilisation pour la Seine-Saint-Denis 2024 qui doit être l'outil permettant de tisser un lien fort autour des Jeux entre l'ensemble de ses politiques publiques et de ses interventions sur le territoire en associant directement les acteurs de la Seine-Saint-Denis et les habitants. Il est le fruit des orientations partagées avec ses partenaires en phase de candidature (collectivités, associations, entreprises), notamment dans le cadre de la concertation, et d'une mobilisation forte depuis le 13 septembre 2017 de l'administration départementale pour traduire ces orientations afin de dessiner pendant 5 ans avec l'ensemble des acteurs qui s'engagent dans le territoire, la Seine-Saint-Denis de 2024.

Ce plan de mobilisation n'est pas un objet fini, il est une démarche que la collectivité départementale entend porter et partager de manière continue pendant 5 ans avec les habitants, les usagers, ses partenaires et les différents acteurs de Paris 2024. Il propose ainsi une première vision de la Seine-Saint-Denis 2024, des premiers projets, actions et propositions qui feront l'objet d'une actualisation chaque année. Ils s'inscrivent dans les 5 ambitions suivantes :

I) La mobilisation et l'implication de toutes et tous dans les Jeux de Paris 2024

II) Le sport, levier de développement éducatif, économique et social pour la Seine-Saint-Denis

III) Les Jeux, un outil d'inclusion, de réussite, de fierté collective et individuelle pour les habitants et les acteurs du territoire

IV) Les Jeux, un levier d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité, d'image et de transformation écologique du territoire

V) Les Jeux, un outil de transformation et de modernisation des politiques publiques

Ces 5 ambitions du plan se déclinent en 24 objectifs qui seront partagés par le Département avec l'ensemble de ses partenaires engagés à ses côtés dans le projet Paris 2024 qu'ils soient publics (Etat, Région, Ville de Paris, EPT de Plaine-Commune, Est-Ensemble, Terre d'envol, Grand Paris Grand-Est, ou villes) ou privés (entreprises partenaires, associations et ONG partenaires du COJO et de la SOLIDEO).

Le Département a pour ce faire, lancé la démarche « *Seine-Saint-Denis 2024 – la Fabrique* » le 13 juin 2018. La Fabrique sera un outil privilégié de partage entre l'ensemble des acteurs départementaux qui souhaitent participer à l'animation de ce plan de mobilisation ainsi qu'à son actualisation annuelle. La Fabrique aura aussi vocation au-delà de cette contribution au plan départemental à construire des outils de mobilisation partagés avec l'ensemble des acteurs départementaux sur tous les sujets relatifs aux Jeux, à leur impact et leur héritage en Seine-Saint-Denis.

Le Département portera par ailleurs les propositions inscrites dans ce plan relatives aux Jeux et aux projets d'avenir de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de la convention signée le 23 juin 2016 avec la Ville de Paris et les EPT de Seine-Saint-Denis intitulée « *Les Jeux olympiques et paralympiques – accélérateur du rapprochement entre Paris et la Seine-Saint-Denis* ».

Comme il l'a fait en phase de candidature, s'engagera également aux côtés du COJO, dans le cadre de la stratégie « impact/héritage » qu'il porte, et de la SOLIDEO, notamment au sein de leur instance de gouvernance dans lesquelles il représente le territoire et les habitants au titre de l'engagement de la collectivité dans le projet.

Ces outils et ces liens forts seront utilisés pour porter auprès d'eux et construire avec eux ce projet de territoire de la Seine-Saint-Denis 2024. Travaillée, challengée, enrichie de manière continue jusqu'en 2024, cette vision partagée d'une Seine-Saint-Denis réussie sera l'aiguillon de la participation du Département aux Jeux, de son ambition, de son exigence quant à l'héritage et la participation des habitants et de tout le territoire.

I) La mobilisation et l'implication de toutes et tous dans les Jeux de Paris 2024

Le Département fait de la participation la plus directe aux Jeux de tous les habitants de Seine-Saint-Denis sa priorité. Il défend une vision des Jeux accessibles à toutes et tous en particulier aux habitants des quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis. Ce sera pour lui un marqueur fort de Jeux réussis et le sens de l'organisation des Jeux en Seine-Saint-Denis : le CIO, Paris 2024 et l'ensemble des acteurs et partenaires se seront mobilisés pour livrer des Jeux ouverts à tous, constituant une grande fête populaire qui débordera des lieux de compétition, en se mobilisant particulièrement pour permettre aux habitants des quartiers populaires de Seine-Saint-Denis et en particulier sa jeunesse, d'y prendre toute leur part.

C'est ce que la collectivité départementale entend porter auprès de Paris 2024 et dans la mobilisation autour des Jeux. Il entend également que cette participation s'inscrive pleinement dans les objectifs de politiques publiques qu'elle conduit au service des habitants et du territoire en matière d'inclusion, d'éducation, de promotion de la culture, du sport, de la vie citoyenne sous toutes ses formes, et donc de réussite et d'épanouissement individuel et collectif des habitants. Pour cela les Jeux doivent permettre de passer un cap par rapport aux grands événements passés accueillis en Seine-Saint-Denis (Coupe du Monde 1998, Coupe du Monde de Rugby 2007, COP21, Euro 2016), car cet objectif a été donné dès le début du projet et qu'il reste 5 ans à investir utilement avec l'ensemble des acteurs du territoire et partenaires de Paris 2024 pour y parvenir.

Il paraît évident que notamment le festival olympique, le parcours de la flamme et l'olympiade culturelle ou les Jeux paralympiques seront des objets structurants et mobilisateurs pour susciter, démultiplier, et structurer la mobilisation la plus large et l'implication de toutes et tous. Il va s'offrir une grande diversité d'outils de participation. Il convient d'en développer le plus grand nombre et de leur donner du sens et une utilité : participation au programme bénévole, spectateurs issus du territoire dans les enceintes de Paris 2024, participation à des animations sportives, culturelles, éducatives, citoyennes dans les sites de célébration, ou même participation à des événements et initiatives de mobilisation sur tout le territoire et notamment dans les parcs départementaux et les collèges avant et pendant les Jeux.

Le Département entend donc enclencher une dynamique forte sur cette ambition qui consiste à faire des Jeux pour le plus grand nombre. Pour ce faire il poursuivra ainsi 4 objectifs :

- ➔ Permettre la participation la plus grande et la plus directe aux Jeux des habitants de la Seine-Saint-Denis
- ➔ Valoriser les compétences des habitants pour accueillir le monde
- ➔ Faire du programme des bénévoles de Paris 2024, un outil au service de l'engagement citoyen, éducatif, de formation et d'insertion dans tout le territoire
- ➔ Construire une l'Olympiade culturelle des populations et des territoires

1) Permettre la participation la plus grande et la plus directe aux Jeux des habitants de la Seine-Saint-Denis

L'installation d'un site de célébration supplémentaire officiel de Paris 2024 au parc de Marville ou à sa proximité est une opportunité exceptionnelle pour la Seine-Saint-Denis que le Département entend pleinement investir pour en faire un outil majeur de participation, d'implication des habitants. A ses côtés, le parc George Valbon constituera un poumon vert du projet de Paris 2024, offrant un espace de nature préservé et étendu de plus de 400 hectares au cœur du projet de Paris 2024 offrant une liaison verte entre plusieurs sites.

Tout le long des 5 années avant les Jeux, le Département entend construire en lien étroit avec les acteurs du territoire à Marville une programmation événementielle, sportive, d'animations riche en direction du public sur ce site préfigurant l'arrivée du site de célébration, notamment au moment de la journée de l'olympisme en juin. D'autres équipements tels que les parcs départementaux ou les voiries, avec des fermetures événementielles temporaires, s'inscriront dans cette dynamique.

Le Département dans le cadre de la dynamique engagée par le plan « A vos parcs ! » propose d'ores et déjà dans le parc George Valbon une offre étendue aux habitants, d'activités en tout genre dans le parc, et notamment sportives et de loisirs, en direction de nombreux publics. Il continuera également de rechercher de nouveaux partenariats avec les acteurs et ressources du territoire pour proposer une offre enrichie et toujours plus diversifiée d'animations, spectacles, ateliers sportifs qui permettront de préfigurer le rôle central qu'il pourra occuper pendant les Jeux olympiques et paralympique en matière d'accueil de visiteurs, de manifestations culturelles dans le cadre de l'olympiade culturelle et du festival olympique en s'appuyant sur l'expérience de l'accueil désormais à chaque saison d'été des animations du parc, d'un artiste ou d'un collectif d'artistes pour proposer un spectacle nocturne de grande qualité. Par ailleurs sa programmation sportive sera particulièrement intensifiée et prendra la forme de « rendez-vous » dédiés à la pratique sportive et de loisirs (marche nordique, yoga, taïchi, streetworkout, ...) et également de grands événements sportifs et festifs, etc. tout au long de l'année. Une réflexion sera également menée pour faciliter l'appropriation des équipements sportifs existant dans les parcs par les habitants.

Le Département entend également proposer que comme ce fut le cas au sein du parc olympique de Londres dans le borough de Newham une réflexion portant sur l'implantation d'une œuvre magistrale dans l'espace urbain entre le parc de Marville et le parc George Valbon puisse être engagée. Cette œuvre pourra symboliser dans ce contexte urbain à la fois le patrimoine écologique, les fractures, et la transformation du territoire dans le cadre des Jeux. Il conviendra d'en faire un projet innovant mettre en œuvre la démarche dite des « nouveaux commanditaires » associant dans le pilotage du projet des artistes et des habitants, permettant ainsi d'en faire un vecteur puissant d'appropriation du projet olympique et paralympique.

Le Département souhaite également participer au développement chez les habitants de Seine-Saint-Denis d'une culture sportive enrichie de tous les éléments sociaux, culturels, éducatifs, citoyens qui entourent parfois d'avantage dans d'autres pays la célébration du sport, pour en faire un moment de partage et de vivre ensemble le plus riche possible. Il s'appuiera pour ce faire sur la série de grands événements sportifs internationaux (Coupe du monde de Rugby en 2023, Mondial de foot féminin en 2019) qui précéderont les Jeux pour démultiplier les supporters de toutes les formes de pratiques, notamment en s'appuyant sur la richesse du tissu sportif existant dans le département.

Cette ambition de la participation la plus étendue, le Département la mettra directement en œuvre en direction de ses publics, dans ses équipements, et dans le cadre de ses dispositifs. Pour ce faire le Relais olympique des collèges, initié en phase de candidature et permettant à l'occasion du passage d'un relais physique et symbolique entre établissements scolaires générant des projets et actions éducatives, sportives, citoyennes et des échanges nouveaux entre élèves et équipes éducatives, sera étendu dans les établissements et services sociaux

et médico-sociaux (structure ASE et établissements médico-sociaux), permettant de faire converger des temps de restitution, de promotion de la culture sportive et olympique, et de célébration du sport et du vivre ensemble tous les ans sur le site de Marville.

2) Valoriser les compétences linguistiques des habitants pour accueillir le monde

Lors des JOP, la Seine-Saint-Denis va être au cœur de l'accueil de millions de visiteurs internationaux et de 20 000 journalistes. Ce département est par ailleurs un territoire historique d'immigration, riche d'un écosystème multiculturel et de la diversité des origines de ses habitants. C'est une opportunité formidable de mobiliser largement les habitants du territoire pour que cet accueil soit une réussite, mais qu'il permette aussi pour les habitants de valoriser des compétences pouvant être réinvesties dans la construction de leur parcours de réussite et d'épanouissement. La maîtrise des langues, au-delà même de l'anglais, sera un enjeu important pour différentes fonctions : hospitalités, accueil et orientation, accompagnement de délégations. Ces ressources seront proposées au COJO.

De nombreuses langues parlées sont autant d'atouts à investir dans le cadre de l'accueil des Jeux, en matière d'éducation, de formation, d'accès à l'emploi, d'activité économique. La valorisation de ce patrimoine linguistique de la Seine-Saint-Denis, et de ces compétences individuelles contribuera également à la lutte contre les discriminations et à la promotion d'une image positive du département.

Le Département engagera dès le collège dans le cadre de sa politique éducative en partenariat avec l'Education nationale un travail fort sur le plan linguistique, visant notamment à permettre l'insertion dans le parcours éducatif de temps plus nombreux d'apprentissage et de pratique des langues. Pour ce faire il mobilisera en particulier les espaces numériques de travail (ENT) pour proposer aux équipes éducatives de nouvelles ressources pédagogiques numériques s'appuyant sur les Jeux et les valeurs de l'olympisme aux côtés d'autres outils tel que le programme Odysée Jeune.

Le Département mobilisera en outre les ressources de sa politique d'insertion et l'emploi pour :

- valoriser les compétences linguistiques acquises ou à développer : identification et prise en compte des langues maîtrisées dans les formations mises en place vers les demandeurs d'emploi, valorisation des formations et expériences acquises à l'étranger ;
- connaître les besoins des entreprises et branches professionnelles, notamment en terme de prérequis linguistiques en vue d'opérations de recrutements ;
- développer des dispositifs innovants « langue et métier », passerelles multi-langues et s'appuyer sur des outils existants (tels que le Diplôme de Compétence en Langues (DCL)

Le Département s'appuiera également sur les acteurs de la solidarité internationale et de l'éducation à la citoyenneté mondiale pour repérer et mobiliser des compétences linguistiques.

Enfin afin de réserver le meilleur accueil des personnes sourdes et malentendantes, le Département organisera la mobilisation sur le territoire des personnes parlant la langue des signes françaises (LSF) et la langue des signes internationale (LSI), qu'elles soient elles-mêmes sourdes, malentendantes ou accompagnant des personnes déficientes auditives pour l'accueil et l'accompagnement des personnes sourdes ou malentendantes lors de JOP. Ce partenariat, qui pourra s'appuyer sur les associations et les structures d'accompagnement déjà présentes sur le territoire (CAMSP de Noisy-le-Sec, Centre de rééducation de Noisy-le-Grand, Centre Simone Delthil à Saint-Denis), devra également permettre de faire la promotion de la culture sourde francophone auprès des visiteurs internationaux.

3) Faire du programme des bénévoles de Paris 2024, un outil au service de l'engagement citoyen, éducatif, de formation et d'insertion

Plus de 70 000 volontaires sont nécessaires pour la bonne organisation des Jeux olympiques et 38 000 pour les Jeux paralympiques. Le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques aura la charge de ce défi collectif porteur de diversité d'échanges interpersonnels et intergénérationnels : missions d'accueil et d'accompagnement de visiteurs ou encore de soutien aux équipes d'organisation ...

Le Département souhaite que les séquano-dionysiens puissent saisir toutes les opportunités offertes par ce programme, en inscrivant sur le long terme cette expérience dans un parcours de formation, d'accès à l'emploi, d'engagement associatif et citoyen , afin de faire de cette participation une contribution utile à leur réussite et à leur épanouissement. Pour ce faire, il formulera des propositions au COJO et aux autres partenaires de Paris 2024 pour construire comme il avait pu le faire dans le cadre de la COP21 (mise en stage de Bac pro sur des fonctions d'accueil des délégations et d'étudiants en leur sein), des dispositifs innovants et partenariaux le permettant.

Des dispositifs d'accompagnement pour les candidats pourraient ainsi être mis en place comprenant notamment des modules de formation thématiques sur l'hospitalité, l'accompagnement de personnes en perte d'autonomie ou en situation de handicap, ainsi qu'un travail en amont avec les acteurs de la formation, de l'insertion etc. Ces dispositifs d'accompagnement pourraient être ouverts aux personnes en insertion, aux jeunes licenciés sportifs et favoriser la mobilité internationale par le sport. Des dispositifs similaires pourraient s'adresser également aux jeunes artistes, aux jeunes en situation de handicap ou à ceux soutenus par l'aide sociale à l'enfance du Département.

Le maillage territorial des d'acteurs associatifs sportifs et autres sera un atout pour ancrer le programme volontaire dans le territoire et ses projets de réussite individuels et collectifs

Les partenariats avec les territoires hôtes des prochains Jeux (Tokyo 2020 et Los Angeles 2028) offriront des opportunités de donner une dimension internationale et d'échange à ces dispositifs.

4) Contribuer à l'Olympiade culturelle des populations et des territoires

La politique culturelle départementale ambitieuse et volontariste a permis de faire de la culture un marqueur fort de l'identité de la Seine-Saint-Denis et de son attractivité. Cette politique mobilise des moyens importants (environ 18 millions d'euros/an) pour soutenir notamment l'action de partenaires qui conjuguent rayonnement local et international, avec lesquels le Département a noué des relations partenariales solides. L'activité de ces partenaires en matière de création, de diffusion ou d'action culturelle constitue une ressource précieuse pour construire et faire vivre une dimension culturelle des Jeux olympiques et paralympiques ancrée dans les enjeux du territoire, qui s'appuie sur la mobilisation et la participation des habitants, et contribue à leur bien-être. Cette ressource peut ainsi amener la Seine-Saint-Denis à jouer un rôle particulier pour réinventer l'olympiade culturelle et prendre pleinement sa place dans les Jeux à condition de se donner les moyens de construire une méthodologie de mobilisation raisonnée, qui s'articule autour d'objectifs et d'outils partagés.

A ce titre, le Département, peut, et doit jouer, un rôle particulier d'ingénierie pour amorcer cette mobilisation, la connecter aux réseaux des institutions olympiques et aux dynamiques internationales, et accompagner les enjeux liés à la gouvernance et aux financements des actions qui seront conduites en lien avec les Jeux.

Le Département considère que l'olympiade culturelle pourra constituer un point de convergence des différents acteurs du développement local en favorisant une image positive de la Seine-Saint Denis.

Le Département entend construire cette mobilisation partagée et ancrée dans le territoire, ses acteurs, ses pratiques culturelles et artistiques et ses pratiques dans le cadre privilégié d'échange et de travail collaboratif que sera la Fabrique. Il portera enfin cette vision co-construite d'une olympiade culturelle inclusive et à l'heure des droits culturels auprès du COJO en lien étroit avec les collectivités de Seine-Saint-Denis, villes et EPT, ainsi qu'avec la Ville de Paris, en utilisant comme cadre de travail partagé privilégié la convention de coopération qu'il anime avec eux.

II) Le sport, levier de développement éducatif, économique et social pour la Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis aura la chance d'accueillir les grands sites de compétitions des Jeux, et les plus grands athlètes. Elle devra s'inscrire pleinement dans la mobilisation nationale qui visera à faire progresser la France en tant que Nation sportive et dans l'héritage sportif de Paris 2024 et elle devra le faire d'une manière particulière pour un territoire qui a amené de nombreuses médailles olympiques mais qui souffre d'un manque criant d'équipements sportifs de proximité et d'un faible nombre de licenciés.

L'enjeu pour le territoire est d'augmenter le nombre de disciplines organisées en projet de territoire dont les pratiques émergentes qu'elles soient individuelles ou collectives dans des sports initiant leur structuration et leur développement afin de leur faire bénéficier de la dynamique des Jeux, de croisements nouveaux entre acteurs mais aussi entre secteurs d'intervention, notamment en matière de développement des espaces de pratique. Le Département souhaite en ce sens mobiliser ses partenaires et engager une dynamique territoriale forte pour un aménagement sportif et un plan de développement sportif cohérent, durable et ambitieux de la Seine-Saint-Denis 2024

Le sport est par ailleurs une dimension et un outil mobilisable dans de nombreux champs de politique publique (aménagement, solidarité, éducation, inclusion, etc.), notamment en faveur de l'inclusion : Insertion par le sport, sport et santé, sport et bien être, engagement citoyen dans le bénévolat au sein des clubs sportifs, développement de la formation et des métiers du sport. Le sport à l'occasion des Jeux sera un endroit particulièrement fort de croisement, de mutualisation, de synergie vers lequel la demande des acteurs dans tous les domaines et des habitants va être forte et qu'il faut donc pour la collectivité départementale accompagner en proposant des cadres de travail partagés avec les acteurs du territoire, notamment dans le cadre de Seine-Saint-Denis 2024-la Fabrique, et la vision qu'il porte d'un sport pour tous, partout et tout le temps. Pour ce faire, il va poursuivre 4 objectifs :

- ➔ Promouvoir et développer le sport et les loisirs solidaires et citoyens pour tous, partout, tout le temps
- ➔ Promouvoir l'activité physique comme vecteur de bien-être, de santé et de prévention de la perte d'autonomie
- ➔ Accompagner, structurer et valoriser le mouvement associatif du territoire
- ➔ Faire découvrir les métiers en lien avec les JOP et les grands événements internationaux

5) Promouvoir et développer le sport et les loisirs solidaires et citoyens pour tous, partout, tout le temps

S'adonner à une pratique sportive régulière est souvent liée à une habitude prise dès le plus jeune âge. Derrière cet enjeu éducatif se profile également un enjeu social. En effet, le déterminant le plus important de la pratique sportive est social. Ce sont les catégories de la population les plus aisées, les plus éduquées, les mieux insérées qui s'engagent, ou qui

engagent leurs enfants, le plus facilement dans la pratique régulière d'un sport. Inversement, les populations pauvres, précaires, peu diplômées sont les plus éloignées du sport.

L'amélioration de l'offre des clubs permet de lever quelques obstacles, notamment financiers : les clubs sont nombreux à proposer des tarifs préférentiels, voire la gratuité, ou à équiper les enfants pour faciliter l'accès à leur discipline. Le développement d'une offre permettant la pratique autonome est important, mais s'adresse à des personnes déjà convaincues par les attraits et les bienfaits du sport.

Élargir encore le cercle de ceux qui font du sport impliquera de mettre en œuvre des stratégies plus innovantes, en particulier en allant chercher les publics ne pratiquant encore aucune activité sportive.

A cet égard, le Département apparaît comme un acteur central puisqu'il dispose dans ses compétences obligatoires d'outils lui permettant de relever ce défi. Il est proposé dans le cadre des Jeux en matière de politique sportive pour le Département d'agir sur plusieurs leviers : l'éducation, en misant notamment sur le sport scolaire, et ce dès le plus jeune âge, le jeu qui permet de privilégier une approche différente, et l'action sociale en s'appuyant sur des réseaux et des partenaires directement impliqués dans la relation avec ces publics éloignés.

Le sport pour tous

C'est d'une expertise partagée avec le Mouvement sportif qu'est née la priorité départementale en faveur du savoir nager qui permis l'adoption d'un plan piscine départemental de 40 millions d'euros permettant d'engager un rattrapage urgent en matière d'équipements nautiques, mais également de s'inscrire dans la mobilisation initiée par l'Etat et le Mouvement sportif axée sur la formation à travers le dispositif « Tous nageurs en Seine-Saint-Denis », étendu aux collégiens grâce au soutien du Département.

Le Département entend faire de la question du savoir nager un marqueur fort de l'héritage sportif de Paris 2024 et c'est pourquoi il a obtenu que soit inscrit dans le budget de la SOLIDEO 15 millions d'euros en investissement pour renforcer la dynamique initiée par son plan piscine départementale en permettant des nouveaux projets de rénovation ou de construction d'équipements nautiques. Ce plan savoir nager héritage Seine-Saint-Denis 2024, il entend pendant les 5 années à venir continuer de le renforcer en lien avec ses partenaires en allant plus loin sur l'ensemble des sujets : sur la formation des maîtres-nageurs, sur la promotion de toutes les pratiques, pour toutes les populations et notamment pour les personnes en situation de handicap, sur l'optimisation de l'utilisation des bassins existant et sur les nouveaux équipements permettant d'atteindre un objectif de passer de 47% à 75% d'élèves nageurs en 6^{ème} en 2024.

Le Département œuvrera ainsi pour la diversification des publics touchés par ses actions et par celles conduites par ses partenaires dans l'ensemble des disciplines. . Les activités de loisirs proposées aux enfants fréquentant les centres de loisirs pendant l'été dans le cadre du dispositif Eté en herbe, s'adresseront aussi à ces enfants et aux enfants en situation de handicap. Afin que ces enfants appréhendent plus facilement l'olympisme et le paralympisme, les programmes d'activités du dispositif Eté en herbe, intégreront un challenge des sports olympiques et paralympiques, ou encore les collégiens inscrits dans le dispositif ACTE. (accueil des collégiens temporairement exclus) se verront proposer un atelier de pratique sportive.

Le Département portera également son action en faveur de la pratique sportive chez les filles. Il trouvera chez ses partenaires du sport scolaire, l'UNSS 93 et l'USEP 93, des appuis importants. Ces deux partenaires représentant déjà le plus grand nombre de pratiquantes dans le paysage du sport séquano-dionysien, le Département créera les conditions pour le développement de partenariats entre ces acteurs, les clubs et Comités départementaux des différentes disciplines, afin de proposer des passerelles entre le sport scolaire et le sport en club. Il accompagnera également particulièrement les collèves et les équipes éducatives qui

souhaitent s'engager dans des projets de pratique sportive, sport-santé, sport-handicap, pour les élèves hors EPS, et tout particulièrement au moment de la pause méridienne. Il le fera notamment en facilitant l'accès de leurs élèves à l'offre sportive local (sport scolaire, clubs locaux etc.).

Une journée départementale du sport féminin sera créée pour promouvoir et mettre en lien toutes les initiatives prises par le mouvement sportif dans ce domaine. Le collectif de femmes bénévoles rassemblées par le Comité départemental olympique et sportif, sera valorisé et accompagné pour qu'il participe au développement du sport féminin ainsi qu'à la progression de la place des femmes dans les instances dirigeantes du sport en Seine-Saint-Denis.

Un volet « inclusion sociale » sera intégré dans les conventions d'objectifs entre le Département et ses partenaires afin que ses objectifs en faveur du sport pour tous, trouvent un écho dans les projets associatifs. De la même manière qu'il incite les acteurs d'une même discipline à se rassembler autour d'un projet de territoire, définissant une stratégie et mutualisant des moyens, le Département favorisera la réunion autour des acteurs départementaux du handisport et du sport adapté, des associations sportifs et des structures d'accompagnement des personnes en situation de handicap, dans le but de co-construire un projet de territoire du sport et du handicap en lien avec le Pôle inclusif et sportif en cours de création au Parc des sports de Bobigny.

Le sport tout le temps

Afin que la pratique sportive devienne une habitude pour tous les jeunes de la Seine-Saint-Denis, le Département accentuera son soutien aux collèges inscrivant dans leur projet d'établissement, de proposer une activité physique quotidienne aux élèves. Ce soutien renforcé permettra la réalisation de ces actions, notamment aux projets d'activités sportives culturelles et autour du jeu sur la pause méridienne. Il apportera également son soutien aux sections sportives dans les collèges en lien avec les disciplines organisées en projet de territoire.

Le Département étendra les programmes d'activités sportives et de loisirs proposés pendant les vacances d'été aux vacances d'automne et de printemps, pour que ces périodes ne deviennent pas des parenthèses de désœuvrement pour les jeunes du Département, en leur proposant des activités ayant une portée éducative.

Dans sa stratégie de diversification des temps propices à l'activité physique et sportive, le Département renforcera son soutien à l'Association des personnels sportifs des administrations du Département (APSAD) afin que ce partenaire puisse enrichir son panel d'activités proposées aux agents départementaux, sur le temps de la pause du déjeuner ou en début de soirée.

Le Département promouvra enfin l'engagement des entreprises, des employés et de leurs représentants (Clubs d'entreprises, chambres consulaires, représentants patronaux et syndicaux) dans la pratique du sport des salariés comme outil d'animation des équipes et des réseaux est en émergence. Le succès de la course organisée autour du Canal de l'Ourcq – Ourcq'eee Run - en est un exemple.

Le sport partout

Depuis plusieurs années, le Département agit pour développer et mieux accompagner la pratique sportive dans les parcs départementaux. A l'occasion de la candidature pour les Jeux Olympiques et paralympiques de 2024, le Département a organisé des événements sportifs à destination du grand public : l'événement « Run & Fun » au parc départemental Georges-Valbon, les « 24 Km pour 2024 » permettant de relier différents sites olympiques et les journées Sauss'sport au parc départemental du Sausset. D'autres événements viendront enrichir la programmation de la « Haute saison sportive » des parcs départementaux.

Les parcs départementaux et les collèges collaborent depuis de nombreuses années et développent des projets pédagogiques. Des croisements entre les activités des parcs et toutes les disciplines pédagogiques et notamment l'EPS sont renforcés pour développer davantage de cours au cœur des parcs et encourager leur usage par les jeunes et leur famille en dehors du temps scolaire.

Le Département initiera des partenariats afin de permettre périodiquement la fermeture d'axes routiers départementaux reliant les sites olympiques de la Seine-Saint-Denis tels que l'ex-RN2, afin qu'ils puissent devenir ponctuellement des espaces de nouveaux usages, notamment sportifs.

Dans la perspective d'accueillir le monde du sport en 2024 sur son territoire, l'objectif du Département est de favoriser la mobilité, notamment à l'international du sport séquanodionysien grâce à une aide aux déplacements à l'étranger à vocation sportive.

6) Promouvoir l'activité physique comme vecteur de bien-être, de santé et de prévention de la perte d'autonomie

Agir par l'activité physique pour une meilleure santé des agents départementaux

Il est désormais largement admis que la pratique d'une activité physique régulière réduit les risques associés à de nombreuses maladies chroniques, permet de lutter contre l'obésité et a, par ailleurs, des effets bénéfiques sur la santé psychique.

Dans le monde du travail, la pratique régulière d'Activités Physiques et Sportives (A.P.S.) réduit l'absentéisme et augmente la productivité. Au-delà des vertus physiques, la pratique sportive sollicite et développe des qualités et compétences transférables dans le milieu professionnel. L'activité physique et sportive est aussi reconnue pour faciliter la prise de conscience des qualités et compétences détenues par chacun.

Sur la base de ces constats, en plus d'œuvrer avec l'APSAD 93 pour développer le sport pour tous les agents de la collectivité, particulièrement ceux éloignés de la pratique sportive, le Département intégrera un module d'activité physique et sportive au sein du programme de formation des agents en reclassement professionnel afin de favoriser leur reconversion professionnelle.

Les bienfaits d'une activité physique ont un rôle à jouer non négligeable dans l'intégration de ces agents qui se retrouvent dans une période de transition professionnelle parfois difficile à vivre.

Agir par l'activité physique pour une meilleure santé des enfants

Dans le cadre des missions de prévention et de promotion de la santé, des services départementaux de la protection maternelle et infantile (PMI), les bilans de santé réalisés auprès de 30% des enfants de 3 à 4 ans en école maternelle dans le département, ont montré que 20% des enfants étaient en surpoids, dont près de 6% étaient obèses.

L'expérimentation lancée par la *Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS)* en 2017 sur la prévention du surpoids et de l'obésité infantile en ciblant 4 territoires dont la Seine-Saint-Denis vise à améliorer la prise en charge et le suivi des enfants de 3 à 8 ans dépistés en surpoids ou obèses et leur famille. La prise en charge pluridisciplinaire permet aux enfants de bénéficier d'un bilan et d'un suivi diététique, psychologique et d'activité physique avec comme objectifs d'accompagner les enfants et leurs familles vers l'adoption de comportements favorables à la santé : bonnes habitudes alimentaires et encouragement à la pratique d'activités physiques.

Acteur majeur de cette expérimentation, le Département créera les conditions d'une meilleure connaissance des différents environnements favorables à la santé facilitant et incitant à une activité physique auprès des structures qui ont pour mission l'accompagnement des familles et de leurs enfants vers une reprise (ou un démarrage) de l'activité physique. En plus de son rôle de prescripteur, les services départementaux de la PMI pourront à ce titre être un relai de cette action. Le Département renforcera également les coopérations entre les circonscriptions de PMI et les clubs sportifs à proximité pour initier avec eux une réflexion sur leur offre de service locale auprès des familles et des enfants.

Le Département créera également les conditions de la rencontre entre les équipes pédagogiques des collèges et les acteurs sportifs et de santé environnants, afin de leur apporter de la ressource et des outils pour les aider à définir et mettre en œuvre des actions visant le retour à la pratique d'activités physiques pour les élèves qui s'en sont éloignés.

Agir par l'activité physique pour l'éveil corporel et le bien-être des plus petits

Le PECD (Projet Educatif des Crèches Départementales) est le cadre de référence de l'action des 1250 professionnels œuvrant au sein des 55 crèches départementales et accueillant plus de 3000 enfants. Il synthétise les valeurs socles et les orientations de travail : le respect et la bientraitance, la diversité et l'égalité, le faire et penser ensemble, la créativité, le plaisir et le bien-être. L'articulation entre la crèche et son environnement constitue une dimension importante du PECD en vue du développement d'actions en lien avec le quartier ou la ville d'implantation de la crèche. Il est décliné dans chaque crèche par un projet d'établissement comprenant un volet social et éducatif.

Dans ce cadre, chaque équipe développe des activités motrices, artistiques et culturelles et propose un environnement propice à l'éveil, à l'épanouissement et au développement physique et psychique des enfants mais aussi à leur créativité et au vivre ensemble.

Au-delà de l'éveil corporel, l'activité physique procure du plaisir aux enfants. Définies en fonction des attentes et des besoins du tout petit (0-3 ans), les activités physiques se basent notamment sur la motricité, la coordination, l'écoute, l'équilibre, le placement dans l'espace, l'adresse, l'approche du « risque », le goût de l'effort et le partage avec les autres.

La perspective des JOP de Paris 2024 offre l'occasion de renforcer le développement de ces activités au sein des crèches notamment par l'aménagement d'espaces de motricité libre et de loisirs favorables aux expériences motrices dans les crèches qui n'en disposent pas, ainsi que par l'accompagnement de projets propices aux partenariats locaux et aux croisements des réseaux d'acteurs, des compétences et des moyens.

Ainsi, la conception et la mise en œuvre d'un programme pluriannuel sous la forme d'un relais olympique permettrait d'impulser une dynamique au sein des crèches mais aussi plus largement, sur les territoires qu'elles couvrent puisqu'il impliquerait l'association des familles, des associations et des services municipaux.

Sur le volet professionnel, cette action permettra de sensibiliser, d'informer, et d'outiller ces agents départementaux sur les bienfaits de l'activité physique pour prévention des risques professionnels tels que les troubles musculo-squelettiques. Le relais olympique permettra d'organiser des temps de sensibilisation auprès de ces professionnels autour de l'intérêt de l'activité physique pour les tout-petits dans la découverte de leur corps et de ses capacités d'expression. Outillés pour proposer des activités physiques aux jeunes enfants qu'ils accompagnent, ces professionnelles pourront à leur tour devenir des relais auprès des parents sur l'intérêt de ce type d'activités en les éveillant au plaisir de l'activité partagée avec leur enfant.

Tant pour faire écho à la symbolique de la transmission de la flamme olympique que sur le plan éducatif, une malle pédagogique « olympique » fera office de témoin passant de crèche en crèche. Cette malle comprendra du matériel et des fiches pédagogiques afin de guider les professionnels dans l'utilisation de ces malles (jeux dirigés) tout en laissant la possibilité de l'exploration libre (jeux libres) de l'enfant.

Il sera proposé à l'Unicef de valoriser ce concept innovant afin d'en faire bénéficier le réseau des villes et départements amis des enfants, ainsi qu'au COJO d'accompagner ce projet au titre de son programme éducatif.

Au-delà de cette action au travers des crèches, le Département souhaite que les Jeux olympiques et notamment toute la période de préparation de cet événement, soit synonyme d'héritage chez les jeunes enfants accompagnés par la PMI. En effet, les bébés nés au moment de la désignation de Paris comme ville hôte, sortiront du dispositif d'accompagnement de la PMI au moment des Jeux de 2024. Tout au long des six années de la phase de préparation, le Département valorisera l'accompagnement proposé par le service de PMI notamment au travers de ses activités centrées sur le jeu et la psychomotricité en mesurant leurs progrès et en leur proposer chaque année de participer à un rassemblement. Il est proposé de faire un suivi particulier de cette cohorte d'enfants. Il est également proposé de réaliser un accompagnement artistique de ces enfants pour retracer leur métamorphose au cours de la période de préparation des JOP.

Agir par l'activité physique pour une meilleure santé, prévenir la perte d'autonomie et favoriser la vie sociale des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Les bienfaits reconnus des activités physiques sur le bien-être et la santé sont renforcés quand elles sont pratiquées par des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap. Le Département fera en sorte que l'accueil des JOP en Seine-Saint-Denis permette à ces personnes souvent touchées par les effets de la sédentarité et de l'isolement social, d'avoir un accès facilité à une pratique d'activités physiques et sportives de loisirs (ou culturelle) dans une logique inclusive. L'action des services départementaux et de ces partenaires s'orientera prioritairement vers les personnes vivant à domicile pour prévenir ou retarder la perte d'autonomie.

Son action consistera à mieux connaître et accompagner les associations, clubs, collectivités dans la mise en œuvre de projets concourant au développement de l'autonomie et à l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein des associations du territoire. L'objectif qu'il souhaite faire poursuivre collectivement est de multiplier l'offre de loisirs sportifs sur le territoire pour le rendre plus accessible quelque-soit le lieu de vie des personnes en situation de handicap ou âgées, en soutenant et valorisant tout particulièrement les pratiques inclusives.

Afin de compléter sa connaissance des actions à l'œuvre sur le territoire et ainsi d'enrichir la capacité collective à agir de manière pérenne et structurée, le Département lancera dans un premier temps un appel à projet annuel sur les actions et projets permettant d'agir sur l'ensemble des leviers de la prévention de la perte d'autonomie et pour la qualification de la vie sociale des personnes âgées en perte d'autonomie et en situation de handicap. Il mobilisera entre autres des crédits de la « conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie » de la Seine-Saint-Denis pour impulser et accompagner ces actions. L'ensemble des acteurs agissants et repérés sera associé à la définition d'une stratégie concertée sur le long terme.

Dans le cadre de la rédaction de son schéma autonomie, une réflexion collective sera menée par la DPAPH en lien avec ses partenaires externes et internes pour initier de nouveaux projets concourant à l'accès à la citoyenneté (accès au sport, à la culture et aux loisirs) des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.

7) Accompagner, structurer et valoriser le mouvement associatif du territoire

Poursuivre la structuration du mouvement sportif

La réussite des athlètes de Seine-Saint-Denis mais également l'apport essentiel du sport dans l'épanouissement de ses habitants, le département le doit à un tissu associatif sportif fort de 1900 clubs se caractérisant par son engagement et son dynamisme. L'engagement en leur sein des bénévoles constitue une contribution essentielle à cette richesse du sport dans le territoire, il démultiplie l'impact et l'efficacité de ses projets en faveur du sport pour tous et donc de l'utilité sociale formidable du mouvement sportif et plus largement du monde associatif de la Seine-Saint-Denis. La participation de ces associations et de leurs bénévoles, tant dans leur conception que dans leur mise en œuvre partagée, est également une contribution et un démultiplicateur indispensable pour un certain nombre de politiques publiques départementales.

La politique sportive bénéficie en particulier d'une dynamique forte qui puise son efficacité dans la co-construction avec le Mouvement sportif de projets innovants et structurants au service de l'excellence sportive comme de l'accès de tous à la pratique, tels que les projets de territoire. Construit pour et par les clubs et comités départementaux partenaires du Département, ils sont des outils exemplaires reposant sur la collaboration, la définition d'objectifs et d'outils partagés en matière de compétition, de formation, d'éducation et d'inclusion par le sport par discipline, permettant notamment de dépasser dans le territoire des concurrences entre acteurs pour aller collectivement plus loin.

Le Département entend à l'occasion des Jeux continuer de développer avec le Mouvement sportif cet outil partagé, afin d'atteindre un objectif de 30 disciplines sportives travaillant en projets de territoire. Un projet de territoire « Sport et handicap » sera créé afin de développer la pratique handisport et constituer un héritage paralympique le plus riche possible.

Pour renforcer l'assise et les capacités de mutualisation et de construction de projets partagés entre acteurs, le Département ambitionne d'initier un projet de Maison départementale du sport pour mettre à disposition du Mouvement sportif un lieu d'échange, de travail, de formation, de partage de ressources et de rencontre avec les autres acteurs du territoire qui constituera un élément fort à l'horizon 2024 de l'héritage sportif des Jeux.

Le Conseil départemental souhaite également que la question de la promotion du bénévolat, notamment en utilisant comme levier le programme volontaire de Paris 2024, soit un objectif fort de l'héritage des Jeux. Une dynamique forte en la matière sera nécessaire pour accompagner la dynamique sportive des Jeux résultant notamment de l'augmentation de la pratique, ainsi que pour inscrire la participation des habitants au programme volontaire dans un parcours d'engagement de long terme dans les associations du territoire, notamment sportives. C'est pourquoi le Département proposera que les acteurs publics et le mouvement sportif construisent dans le cadre d'un atelier de Seine-Saint-Denis 2024 – la Fabrique, des propositions, projets et actions en faveur de l'engagement bénévole et de son rôle structurant pour le sport dans le territoire. Ces travaux aux côtés de ceux du Comité de pilotage de la Charte du CDOS 93, *pour le développement du service public du sport*, permettront d'alimenter une réflexion continue sur l'avenir du sport en Seine-Saint-Denis faisant l'objet de restitution dans le cadre d'un colloque biennal sur l'héritage de Paris 2024. Un collectif de femmes bénévoles sera notamment animé au sein du CDOS 93, afin de proposer des actions en faveur de la féminisation des instances dirigeantes associatives.

Le Département entend également, afin de permettre à la Seine-Saint-Denis d'être au rendez-vous sportif des Jeux qu'elle va accueillir, attacher une attention toute particulière à la pratique de performance. Il considère en effet que les expertises et les moyens développés nécessaires pour évoluer durablement à un haut niveau de pratique peuvent permettre une qualification et un développement de la pratique pour tous. Le sport de haut niveau est aussi un aiguillon positif qui motive les clubs à se structurer et à se professionnaliser. Il apparaît

parfois comme une condition favorable au développement d'autres projets et le développement de la diversité des pratiques. Le Département est attaché à cette approche de la performance dès lors qu'elle contribue à structurer le parcours des jeunes sportifs du territoire en leur permettant d'atteindre éventuellement l'excellence sans avoir à quitter leur environnement proche et favorisant leur épanouissement.

Le dispositif « Génération 2024 » de soutien aux jeunes athlètes de haut niveau des clubs du département, lancé en janvier 2018, se développera au-delà des 20 athlètes aujourd'hui accompagnés dans 10 disciplines sportives. Dans la perspective de Jeux Olympiques et paralympiques de 2024, ce dispositif a vocation à qualifier l'accompagnement de ces jeunes talents de la Seine-Saint-Denis, dans différents domaines entourant la formation à l'excellence en améliorant notamment leur encadrement médical, paramédical et éducatif. La promotion 2018 de la Génération 2024, comprend un athlète paralympique en sport adapté. Le Département se fixe l'objectif d'augmenter de la part des athlètes paralympiques dans les rangs de la Génération 2024.

Un mode de faire structurant applicable à de nombreux champs de politique publique

Pour affirmer son engagement aux côtés des clubs et associations sportives, le Département pourrait en outre apporter un soutien au développement des contrats aidés dans ces structures, tant ces emplois peuvent contribuer à les pérenniser comme à assurer des retombées emploi pour les publics en insertion.

Promouvoir l'engagement citoyen des jeunes

La participation dans la vie citoyenne est un droit fondamental. Les jeunes ont un rôle crucial à jouer en matière de changement social, non seulement dans le futur, en tant qu'adultes, mais aussi plus immédiatement en tant que citoyens actifs, en élaborant, mettant en œuvre ou contribuant à des actions individuelles ou collectives. Des actions de promotion et d'accompagnement à la mobilité européenne et internationale sont menées en lien avec les acteurs de la société civile et les services de l'Etat.

Les jeunes accompagnés par l'ASE, ou au sein des clubs de prévention partenaires du Département dans les villes pourraient par ce biais s'inscrire dans un projet à long terme profitable à leur insertion socio professionnelle.

Le Département portera une attention particulière aux actions en faveur du développement, de la structuration et de la valorisation du mouvement associatif qui favoriseront et accompagneront les partenariats locaux utilisant le sport dans un processus d'inclusion pour les personnes en situation de handicap, de prévention à la perte d'autonomie, ou encore d'insertion ou de retour à l'emploi.

8) Faire découvrir les métiers en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques et les grands événements internationaux

Le Centre d'Etude et Droit et d'Economie du Sport évalue l'impact économique global des Jeux entre 5,3 milliards d'euros et 10,7 milliards d'euros et 119 000 et 247 000 emplois séquencé en trois temps : la construction et la préparation, l'organisation des Jeux, mais également l'après Jeux (tourisme, événementiel,...). La Seine-Saint-Denis doit pouvoir bénéficier pleinement de l'ensemble des effets induits sur l'attractivité du territoire, l'activité et l'emploi. Son programme d'actions sera mieux défini dès lors que sera finalisée la cartographie des métiers et qualifications proposée à ses partenaires par le COJO à la rentrée 2018. Il se déclinera en plusieurs axes :

Sensibiliser, mobiliser les acteurs économiques aux enjeux de « l'emploi olympique » :

Les acteurs économiques sont une ressource et un relai pour sensibiliser aux métiers et eux enjeux d'emploi en rapport avec la dynamique olympique. Avec ses partenaires, le Département, construira un programme d'actions visant à développer les retombées en termes d'emplois : networkings, conférences liant le développement économique, l'emploi et le secteur sportif, rencontres de délégations (chefs d'entreprises et acteurs de l'emploi) responsables de l'organisation de sessions antérieures de JOP, circuits de découverte des sites pour mieux appréhender l'impact économique et social des JOP.

Sensibiliser, préparer les publics à ces métiers :

La sensibilisation des publics aux métiers liés aux JOP est un enjeu majeur en matière d'insertion. En lien avec un parcours éducatif, de formation ou de qualification, plusieurs vecteurs seront recherchés : forums et salons professionnels, temps de networking, outils spécifiques, relais locaux (notamment les Projets Insertion Emploi implantés dans les communes). Des circuits de découverte des métiers sur site pourront être organisés afin que les participants appréhendent plus précisément l'impact économique et social des JOP.

Le Département fera également évoluer ses outils pour informer les publics au plus près des opportunités d'emplois liés aux JOP. Par exemple, l'application lancée en mars 2018 (FRSA) visant à mieux accompagner les parcours formation des bénéficiaires du BRSA pourrait intégrer à moyen terme des informations sur les emplois JOP.

Accompagner la création d'un Campus des métiers du sport, de l'événementiel et de l'hospitalité :

En lien avec l'héritage olympique, le Département souhaite que les jeux soient porteurs d'une dynamique structurelle de développement économique et social sur les six prochaines années. C'est plus généralement la filière du sport qui sera visée. Aussi soutiendra-t-il l'émergence d'un campus des métiers du sport, de l'événementiel et de l'hospitalité en Seine-Saint-Denis. Ce projet pourrait proposer d'une académie consacrée à la formation et l'insertion professionnelle des publics, notamment jeunes.

La redéfinition des projets d'avenir des équipements sportifs départementaux et interdépartementaux, notamment les sites de Marville et de Raoul Montbrand, intégrera la dimension formation aux métiers du sport.

Les acteurs ressources du territoire, tels que l'IUT de l'université Paris XIII seront associés à ce travail de structuration et de promotion.

III) Les Jeux, un outil d'inclusion, de réussite, de fierté collective et individuelle pour les habitants et les acteurs du territoire

Le Conseil départemental met en œuvre ses politiques publiques départementales avec l'objectif de donner aux habitants tous les outils nécessaires à leur réussite et à leur épanouissement, mais également ceux permettant de les inscrire pleinement dans tous les projets collectifs qui font avancer la Seine-Saint-Denis.

Cette action s'inscrit dans une recherche permanente d'égalité pour le territoire et pour chacun de ses habitants pour laquelle la collectivité départementale entend mobiliser l'ensemble des atouts collectifs et individuels présents sur le territoire. Le projet de Paris 2024 présente de nombreuses opportunités d'accélérer ou de faire aller plus loin cette action, tout comme la Seine-Saint-Denis présente de nombreux atouts permettant de faire des Jeux une grande réussite.

Le Département entend saisir avec les acteurs et les habitants du territoire l'ensemble de ces opportunités de construire des projets individuels et collectifs permettant à la Seine-Saint-Denis d'aller plus loin, mais également de participer à la construction de l'en commun et du sens de l'engagement de chacun, et donc les éléments d'une fierté collective pour ce département.

C'est pourquoi la collectivité départementale saisira toutes les opportunités des Jeux dans la conduite de ses politiques publiques au service des habitants, dans la conception et leur mise en œuvre donnant toute leur place aux usagers et aux acteurs du territoire, pour faire des Jeux un levier au service de l'inclusion, de la réussite, et de fierté collective et individuelle. Il s'inscrira ainsi dans les objectifs suivants :

- Engager des actions en faveur de l'emploi local et de l'insertion des habitants
- Mettre les Jeux au service de la réussite éducative et de l'épanouissement de la jeunesse
- Construire des outils favorisant l'accès des droits à la jeunesse
- Favoriser l'inclusion

9) Engager des actions en faveur de l'emploi local et de l'insertion et des habitants

Une mobilisation initiée en phase de candidature et partagée avec les acteurs locaux et partenaires de Paris 2024

Dès la phase de candidature le Département, les quatre établissements publics territoriaux (EPT) et les acteurs économiques et de l'emploi (Medef 93, CPME93, clubs d'entreprises, acteurs de l'emploi et de l'insertion) du territoire se sont engagés pour construire ensemble une vision des Jeux de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis maximisant les effets économiques et sociaux sur le territoire.

Cette mobilisation partagée a trouvé une traduction concrète et ambitieuse avec l'adoption le 5 juillet par la SOLIDEO d'une charte « *en faveur de l'emploi et du développement territorial* » qui a repris les objectifs construits dans ce cadre : rendre 25% de la valeur des marchés des Jeux accessibles aux acteurs locaux TPE-PME et structure de l'ESS, convertir 10% du nombre d'heures travaillées sur les équipements en clauses sociales d'insertion, et mettre en place un outil facilitant la préparation des entreprises locales à l'accès aux marchés comme ce fut le cas lors des Jeux de Londres et de Rio (via la SEBRAE)

Ce travail collaboratif doit se poursuivre avec les acteurs du territoire et des Jeux autour des trois grandes phases identifiées : la phase de préparation (2017 à 2023) pendant laquelle se concentreront les dépenses de construction et de rénovation d'infrastructures sportives et non sportives ; la phase de déroulement (2024) marquée par l'activité générée par l'organisation des épreuves olympiques et paralympiques (accueil, restauration, sécurité, logistique, propreté, évènementiel, animation etc.), et la phase d'héritage (2025 à 2034) durant laquelle les Jeux produiront leur effets économiques, sociaux, ou environnementaux de moyen ou de long terme : dépenses touristiques supplémentaires, utilisation et « reconversion » des équipements (logements, locaux d'activités, équipements...).

Des acteurs rassemblés pour innover, inclure et réussir les opportunités des Jeux et les transformations et les transitions du territoire.

Le Département va se mobiliser fortement avec l'ensemble de ses partenaires, pour l'atteinte de ces objectifs ambitieux en matière d'insertion et d'emploi.

En tant que chef de file de l'insertion, il inscrira comme objectif premier du futur Pacte territorial d'insertion et d'emploi l'articulation entre l'ensemble des acteurs et leur mobilisation pour que les retombées emploi bénéficient avant tout aux publics les plus éloignés.

Il mobilisera l'ensemble de ses outils et dispositifs en matière d'emploi et d'insertion pour contribuer à la réussite du projet olympique pour les Séquano-dionysiens en insertion.

Conformément aux engagements pris dans le cadre de la charte SOLIDEO le Département assurera également au niveau départemental, avec l'Etat, la coordination des clauses sociales concernant les marchés d'infrastructures JOP en Seine-Saint-Denis. L'expérience acquise pourra être reprise dans le cadres des futurs marchés du COJO. L'ensemble des outils et dispositifs départementaux en matière d'emploi et d'insertion participeront à la construction du projet collaboratif, au service de l'ensemble de la Seine-Saint-Denis et des ses habitants

Il se positionnera également sur le champ de la transition écologique, notamment en matière d'économie circulaire, mais aussi en faveur des nouvelles formes de produire plus solidaire au titre de ses interventions dans le champ de l'ESS dont il cherchera à préparer et regrouper les acteurs du territoire pour favoriser leur accès aux marchés des Jeux.

L'ensemble des territoires et les usagers au cœur des projets pour l'emploi local et les Jeux

L'ambition du projet olympique et paralympique et les engagements pris en matière d'emploi exigent d'aller plus loin et offre l'opportunité d'innover dans la conduite des dispositifs et l'animation des réseaux d'acteurs en faveur de l'emploi. Pour ce faire le Département comme il le fait depuis plusieurs années entend placer le bénéficiaire, la construction de son parcours de formation, d'emploi, de retour à l'emploi au cœur de sa stratégie. La conduite de ce projet est partagée et territorialisée avec tous ses partenaires. Cette démarche s'appuiera notamment sur les 35 PIE (Projets insertion emploi) présents dans les 4 territoires et en lien direct avec les bénéficiaires du RSA.

Le Département entend développer des actions et outils nouveaux permettant les synergies entre le projet olympique et les attentes en matière d'emploi et d'insertion en Seine-Saint-Denis. Ainsi, parmi les différents projets, il sera proposé d'accroître la visibilité de l'offre de services des entreprises d'Insertion par l'Activité Economique, de mettre en place un dispositif de communication/information vers les usagers à propos des postes à pourvoir (et/ou de formations idoines), d'innover dans les méthodes de sourcing des bénéficiaires (visite de sites olympiques, tournois sportifs, approche culturelle,...) ou dans l'utilisation des technologies . Ces projets feront écho à la coordination des clauses sociales des marchés JOP.

Enfin, le Département entend faire bénéficier le plus directement possible aux habitants et notamment à la jeunesse de la Seine-Saint-Denis de toutes les opportunités des Jeux. C'est pourquoi il encouragera la constitution de projets d'échanges internationaux avec les villes hôtes des Jeux passées et futures pour permettre entre les acteurs économiques et les collectivités des retours et échanges d'expérience, la transposition d'outils qui ont réussi dans d'autres territoires, des projets de partenariat permettant de faire le lien sur ces thématiques entre les olympiades.

10) Mettre les Jeux au service de la réussite éducative et de l'épanouissement de la jeunesse

Le Département met en œuvre en partenariat étroit avec l'éducation nationale et en cherchant à mobiliser l'ensemble des acteurs et ressources du territoire une politique éducative ambitieuse, au service de la réussite et de l'épanouissement de tous les jeunes de Seine-Saint-Denis. Il considère que les Jeux olympiques et paralympiques, et en particulier grâce au sport, sont une opportunité formidable de faire vivre un projet éducatif partagé et au service de l'égalité en Seine-Saint-Denis. Cette chaîne de la réussite éducative il entend l'investir dès le plus jeune âge au sein de ses crèches départementales (cf. action n°28)

C'est d'abord un parcours éducatif Jeux olympiques et paralympique que le Département entend porter en partenariat avec l'éducation nationale afin d'identifier dans le parcours des

collégiens les éléments qui dans le cadre des Jeux devront lui être offerts afin qu'il puisse saisir toutes les opportunités de réussite éducative, d'épanouissement, d'engagement citoyen, que les acteurs du territoire pourront leur proposer dans ce cadre : en matière de mobilités et d'échanges internationaux, en projets éducatifs et sportifs, sport et santé, sport et citoyenneté, etc.

Le Département en lien avec le tissu associatif du territoire concentrera dans le cadre de ce parcours éducatif Seine-Saint-Denis 2024, ses interventions sur certains temps de la vie au collège, notamment dans le cadre d'une pause méridienne olympique et paralympique où il entend consacrer son soutien à des projets sportifs éducatifs, sport-santé, autour de l'inclusion, du lien intergénérationnel conduits par les équipes éducatives en mobilisant les ressources et les acteurs présents dans les territoires, dont l'identification et la construction des partenariats nécessaires sera facilitée par le Département dans le cadre de plateformes des ressources éducatives départementales et locales, notamment via de nouveaux outils numériques tels que les ENT (espace numérique de travail).

Au sein de ce parcours éducatif Paris 2024 une place toute particulière sera donnée au sport comme levier de réussite éducative et d'épanouissement, en particulier dans le champ de la prévention du décrochage scolaire. Il permet en effet notamment aux équipes éducatives de travailler des compétences utiles dans le cadre scolaire (concentration, coopération, respect des règles...). C'est pourquoi le dispositif ACTE (accueil des collégiens temporairement exclus) bénéficiera également de cette dynamique des Jeux et du sport avec des modules de pratique sportive pendant l'accueil, ainsi que des propositions d'inscription dans la pratique disponible dans le collège avec les sections sportives, ou dans les villes auprès des acteurs sportifs du territoire.

De l'apport du sport et de la nécessité de renforcer sa place dans la construction partagée du bien-être, de l'épanouissement et de la réussite des enfants de la Seine-Saint-Denis s'est imposée l'idée de proposer à tous les enfants passant dans les crèches départementales et les PMI, une action en faveur de la motricité libre et ludique .

Toujours inscrit dans ce parcours et avec l'ambition de renforcer les continuités éducatives, le Département entend démultiplier les projets de mobilité dans l'Europe et le reste du Monde pour l'ensemble de ces publics jeunes dans le cadre d'un programme Seine-Saint-Denis 2024 – mobilités et échanges.

L'objectif sera notamment de garantir qu'à l'issue de son passage au collège, chaque jeune ait pu prendre part à au moins un projet de voyage et d'échange international. Ce programme sera également décliné en direction des publics accompagnés dans les structures départementales de l'aide sociale à l'enfance, ainsi qu'en partenariat avec les acteurs de l'insertion pour permettre à de jeunes bénéficiaires du RSA d'inscrire un projet de mobilité internationale dans leur parcours de formation. Le Département soutiendra également des projets d'échange entre jeunes sportifs issus des clubs du territoire avec des clubs européens et internationaux.

11) Construire les outils favorisant l'accès aux droits de la jeunesse

Le Département est engagé au titre de sa politique éducative, mais aussi de sport, de loisirs, et d'inclusion au sens large pour donner à la jeunesse tous les outils de sa réussite, mais aussi de son épanouissement. Il considère que ce sont autant d'outils à mobiliser permettant de favoriser l'accès aux droits de la jeunesse, et notamment les droits sociaux et citoyens, ou culturels. Les Jeux sont une opportunité formidable de renforcer la capacité des politiques publiques départementales à renforcer l'accès à ses droits pour la jeunesse de la Seine-Saint-Denis.

Il considère notamment que le collège doit être, à l'occasion des Jeux, un lieu et un temps d'ouverture sur le monde, d'échange et de construction de projets citoyens, sportifs, créatifs

qui feront des collégiens pleinement acteurs du vivre ensemble, de la solidarité, de l'inclusion et donc de Jeux réussis dans une société qui progresse.

Le Département entend à ce titre proposer des ressources pédagogiques en lien avec l'éducation nationale et promouvoir leur utilisation au sein des établissements dans le cadre de débat sur l'olympisme et le paralympisme et leurs valeurs qu'ils portent, ainsi que sur l'organisation pour et avec les collégiens de projets éducatifs s'y inscrivant. Ainsi des champs comme la promotion de l'égalité filles-garçons, pourront être investis par les collégiens et les équipes éducatives, toujours avec l'ambition de donner accès aux ressources utiles du territoire, notamment associatives, pour construire des projets au sein des établissements.

L'ouverture sur l'extérieur, hors des limites des territoires, villes et pays sera notamment un outil de réussite, d'épanouissement et de promotion d'une citoyenneté active et mondiale pour les collégiens. C'est pourquoi le Département engage un dispositif de jumelage des collèges avec d'autres établissements du Grand Paris, de France, d'Europe et du Monde bénéficiant notamment des outils issus de la transition numérique favorisant les échanges.

Ces jumelages inscrits dans le Relai olympique des collèges initié en phase de candidature pourront devenir des objets structurants pour les projets éducatifs des établissements, permettant de développer de nombreux projets éducatifs : (mobilités, compétitions sportives, journal des collégiens en ligne ou grands reporters collégiens, projets artistiques, collaborations pédagogiques autour des Jeux et des valeurs de l'olympisme et du paralympisme, réceptions de collégiens étrangers

Il est enfin attendu que ces projets au sein des établissements, notamment associatifs ou en lien avec des acteurs associatifs du territoire, les lieux et les sujets de débat et de délibération que les équipes éducatives se donneront, les échanges, relais, jumelages, soient autant de contribution à donner envie à la jeunesse de s'inscrire dans des formes d'engagement citoyen à travers le bénévolat et à la vie des associations du territoire. Ces projets permettront notamment ainsi d'encourager les jeunes de Seine-Saint-Denis à participer au programme de volontariat officiel de Paris 2024, et à s'inscrire durablement dans la vie citoyenne sous toutes ses formes en Seine-Saint-Denis.

12) Favoriser l'inclusion

Compte tenu des caractéristiques sociales, économiques, démographiques, de sa diversité et de son dynamisme, le Département considère que son action s'inscrit dans une recherche permanente d'égalité pour le territoire et pour chacun de ses habitants. Il fait notamment de l'inclusion de tous ses publics, c'est-à-dire l'accès de toutes et tous à tous les éléments de la réussite et de l'épanouissement et d'une vie sociale la plus riche possible, un objectif majeur.

Le Département a engagé depuis plusieurs années dans la création d'un pôle inclusif de grande ampleur, autour du stade départemental de la Motte à Bobigny, et en partenariat avec la ville de Paris, l'EPT Est Ensemble, la commune de Bobigny, l'APHP, l'Université Paris 13, une association gestionnaire d'établissements médico-sociaux (l'AEDE), la Fédération française de sport adapté et les différents comités départementaux sportifs intéressés par le projet.

Cet espace, pour lequel le Département met à disposition 30 000 m² de terrain constructible, a vocation à devenir un lieu, unique en France, de ressources pour tous les acteurs mobilisés pour l'inclusion urbaine, notamment à travers le sport, et ce en parallèle de la construction du projet Paris 2024. Il constitue de fait la première mesure héritage des Jeux Paralympiques de 2024.

Le Département entend agréger autour du pôle la volonté, les projets, les actions permettant de faire avancer de manière globale et innovante la question du handicap et de l'autonomie en

fédérant les différents acteurs ressources en mode cluster, en articulant la pratique des activités sportives, culturelles et de loisirs, le développement de la recherche et de la formation et la création d'un pôle de ressources. Il permettra la création d'un ensemble d'équipements sur un seul site à Bobigny, offrant déjà un maillage important : l'hôpital Avicenne, l'université Paris 13, le centre de formation des apprentis, les espaces de pratiques et de formation du stade départemental de la Motte et le syndicat interdépartemental de gestion des parcs de sports Paris-Seine-Saint-Denis (SIGPS Bobigny).

Le Département envisagera également la création d'un service d'accompagnement à la pratique sportive, culturelle ou de loisir des personnes en situation de handicap afin d'orienter les acteurs du handicap vers les ressources du territoire leur permettant de donner accès aux personnes accompagnées à une diversité d'activités favorisant leur épanouissement et leur inclusion. Dans un premier temps, les structures type SAVS seront encouragées à faire cet accompagnement.

Le Département s'attachera aussi, à travers l'Handi-Forum, à aider au retour à l'emploi et à mettre en avant les emplois qui découleront de l'organisation et de l'accueil des Jeux Paralympiques en 2024. Ces emplois pourront particulièrement bénéficier à un public ayant des compétences dans ce domaine ou étant en mesure d'apporter leur expérience personnelle liée au handicap en intégrant une dimension citoyenne inclusive. Dès 2018 une offre de service culturelle et sportive en lien avec l'esprit promu par le projet Olympique sera de proposée aux visiteurs.

Cette mobilisation pour l'inclusion sera également portée en direction des personnes âgées, au service de leur autonomie et de leur accès à des activités favorisant l'accès à tous les éléments d'une vie sociale la plus riche possible (cf. supra action n°23)

Au-delà de ces nouveaux projets dédiés en direction des personnes en perte d'autonomie de handicap, le Département entend mobiliser plus fortement ses partenaires dans tous les domaines pour agir avec eux dans ce champ à l'occasion des Jeux. Pour ce faire il introduira dans ses conventions d'objectifs avec les acteurs culturels, sportifs, éducatifs, sociaux, citoyens, afin de démultiplier les projets d'actions en faveur de l'inclusion dans leur projet d'activités, par exemple en recherchant à diversifier l'accueil des publics et à construire si besoin avec des structures d'accueil les projets et actions d'accompagnement nécessaires. Un dispositif « *Talents SSD 2024* » permettra aux bénéficiaires de ses actions de prendre part à des rencontres organisées par le Département et ses partenaires pour découvrir et s'inspirer de la réussite dans tous les domaines de personnalités du territoire. Au-delà du handicap ou de la perte d'autonomie, l'enjeu de cette mobilisation est aussi social en permettant un accès à la gratuité, à l'équipement pour pratique des activités sportives ou de loisirs, etc.

Enfin le Département engagera plus particulièrement en lien avec les acteurs sportifs du territoire un programme d'actions de prévention de la perte d'autonomie par l'activité physique et le sport pour les Personnes âgées. Il initiera également un travail autour de la mémoire des Jeux chez les personnes âgées en leur proposant des ateliers sur ce thème, permettant ainsi de valoriser les anciens et leur patrimoine mémoriel tout en les connectant à ce projet fédérateur.

13) S'appuyer sur les Jeux paralympiques pour contribuer à changer le regard de la société sur le handicap

Depuis leur installation dans le programme olympique en 1960, et tout particulièrement depuis le début des années 2000, l'événement des Jeux paralympiques est devenu un outil pour changer le regard de la société sur les personnes en situation de handicap. Ce changement il ne s'arrête pas sur la déficience et les incapacités associées, mais il appréhende les capacités extraordinaires de ces athlètes paralympiques au travers des prouesses et des performances réalisées. Il s'agit là, par la promotion des différences offerte par le spectacle paralympique ou

sa propre mise en situation lors événements de sensibilisation, d'ouvrir une voie vers la compréhension de l'utilité sociale de l'altérité et de la diversité, et ainsi tracer le chemin vers l'inclusion. Le partage en famille de ces moments de révélation constitue des caisses de résonance éducative propices à la durabilité de l'impact positif de ces événements sur l'inclusion.

Le Département ne compte pas seulement attendre ces effets mécaniques des jeux paralympiques en faveur de l'inclusion, il agira fortement pour en amplifier les effets. Il soutiendra et valorisera pour cela, les actions de sensibilisation au handicap auprès de publics divers, notamment par le biais du sport, et la culture. Les Jeux paralympiques d'été à Tokyo en 2020 et ceux d'hiver à Pékin en 2022, constitueront pour ce faire des supports de diffusion qu'il s'agira de faire résonner.

Pour porter de cette grande ambition inclusive, pour que les Jeux paralympiques soient les plus festifs et les plus populaires possibles, le Département considère que l'olympiade culturelle sera un outil privilégié (cf. infra action n°11). Les acteurs culturels et sportifs se sont en effet saisis de ce sujet fortement dès la phase de candidature pour en construire avec les collectivités une vision enrichie et singulière avec de premières entre eux, appelant à un « changement de paradigme » s'intéressant aux pratiques, aux usages plutôt qu'à la (seule) question de l'accès et donnant une place au développement des capacités des individus et du collectif à travers la reconnaissance et la mise en œuvre des droits culturels. En effet, ceux-ci conduisent à considérer les problématiques posées à la société non plus en termes de besoins à satisfaire ou de problèmes à résoudre mais en termes d'échanges de savoirs, de développement de liens et de capacités.

Au-delà des actions culturelles, le Département soutiendra les actions de sensibilisation au handicap par le sport, le jeu, les rencontres et les échanges, tout particulièrement celles tournées vers les handicaps à charge émotionnelle négative, tels que le handicap mental et les maladies psychiques. En effet, le manque de connaissance au sein du grand public sur des maladies comme la schizophrénie, ou l'autisme constitue un frein pour l'inclusion de ces personnes. Les projets et actions de mobilisation dans les collèges traiteront à ce titre prioritairement de cet enjeu, dans le cadre des dispositifs de droit commun tel que le relais olympique des collèges ou l'appel à projets pédagogiques des collèges, mais également en assurant une déclinaison dans les collèges de l'Intégrathlon et la promotion d'événements de partenaires tels que le Festival du film sportif et le Festival des pratiques partagées de la FSGT.

IV) Les Jeux, un levier d'amélioration du cadre de vie, d'attractivité et de transformation écologique du territoire

La Seine-Saint-Denis a l'opportunité extraordinaire grâce aux Jeux de devenir le laboratoire de la ville de demain. La Seine-Saint-Denis 2024, futur cœur du Grand Paris doit permettre de définir et de participer activement à la construction d'une métropole inclusive et écologique. L'accueil des athlètes et des visiteurs du monde entier en Seine-Saint-Denis doit dès lors impérativement s'accompagner d'une grande ambition au service de l'amélioration du cadre de vie de nos habitants, du développement et de l'attractivité et de la transformation écologique de la Seine-Saint-Denis.

Le Département souhaite ainsi s'engager avec les acteurs locaux et les acteurs de Paris 2024 pour que les nouveaux quartiers soient exemplaires en matière de durabilité, de mixité, de valorisation du patrimoine, d'accessibilité, de services publics de proximités notamment sportifs et culturels, de valorisation du patrimoine, d'accès à l'activité économique et à l'emploi, ou encore d'offre sportive et culturelle. L'insertion de ces projets doit s'inscrire dans un développement durable et équilibré de l'ensemble de la Seine-Saint-Denis.

La Seine-Saint-Denis souffre encore de la présence de nombreuses fractures urbaines et de zones enclavées. Une attention particulière sera donc accordée aux questions de mobilités et d'espaces publics dans le cadre des projets urbains des villages olympiques, qui devront être les laboratoires de la ville de demain, afin d'en faire des projets exemplaires et innovants qui inspireront le pays tout entier. Pour ce faire le Département entend mobiliser son expertise et ses interventions dans l'ensemble des champs qui font le cadre de la vie en ville dans l'ensemble de ses politiques publiques, mais également investir pleinement de cadre d'échange et de travail partagé, notamment « *Seine-Saint-Denis 2024 – La Fabrique* » et les instances de Paris 2024 pour co-contribuer fortement à une dynamique collective permettant au territoire d'accélérer la réduction des fractures urbaines, et d'en faire le lieu d'innovation écologique du Grand Paris.

Les Jeux devront, notamment au titre des engagements pris en la matière dans le dossier de candidature, contribuer fortement à faire de la Seine-Saint-Denis le laboratoire d'une écologie qui profite à tous en accélérant un aménagement durable du territoire réduisant l'impact des réseaux routiers, développant les mobilités actives au moyen notamment de voiries requalifiées et innovantes (espaces pacifiés, pistes cyclables, espaces pour les transports en commun).

Les projets d'équipements et les projets urbains dans leur conception, leur réalisation et leur utilisation devront être des démonstrateurs en matière d'écologie urbaine qui profite à tous, et notamment aux habitants des quartiers populaires avec la mise en œuvre de solutions susceptibles d'essaimer sur l'ensemble du département et de la métropole : en matière d'économie circulaire, de réemploi des matériaux, de végétalisation et d'agriculture urbaine, etc.

Le Département ne sera pas seulement irréprochable dans la tenue de ces engagements pour les ouvrages qui le concernent afin de réduire au maximum l'impact environnemental et les émissions de gaz à effet de serre des nouvelles constructions. Il sera également vigilant pour que l'ensemble des parties prenantes dans l'organisation des Jeux tiennent leurs engagements pour que l'héritage environnemental de l'événement permette la diminution des nuisances et pollutions auxquelles sont exposées les séquanodionysiens.

- ➔ Continuer grâce aux Jeux de changer l'image de la Seine-Saint-Denis et développer son attractivité
- ➔ Des engagements forts en matière développement durable dans la réalisation des équipements et aménagement et pour l'évènementiel de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis
- ➔ Des projets d'avenir ambitieux pour deux espaces naturels au cœur des Jeux : le parc départemental Georges-Valbon et le parc interdépartemental de Marville

14) Continuer grâce aux Jeux de changer l'image de la Seine-Saint-Denis et développer son attractivité

Il existe parfois un décalage très grand entre les représentations, et la présentation négatives faites du territoire de la Seine-Saint-Denis et la réalité d'un territoire jeune, divers, accueillant, innovant, culturel, éducatif, écologique ou sportif. La Seine-Saint-Denis à travers de nombreux projets collectifs et individuels s'inscrit très souvent en défaut avec les images qui la figent dans une réalité fantasmée ou réductrice. Les Jeux de Paris 2024 sont une opportunité formidable de donner à voir le développement, les transformations, et les valeurs de ce territoire qui s'engage dans de nombreux projets qui feront le Grand Paris de demain.

Nourrir la mise en récit de la Seine-Saint-Denis :

Terre industrielle, terre d'accueil, transformations urbaines, sociales, économiques, place du sport dans le territoire : les Jeux sont une occasion de présenter un récit de la Seine-Saint-

Denis tissant des liens entre son passé et de son avenir en prenant comme point d'ancrage l'accueil du plus grand évènement mondial. Ce récit dans sa production et sa promotion doit être partagé par tous les habitants et acteurs du territoire afin d'en présenter toutes les facettes et tous les atouts. Ainsi le Département mettra au service de la construction de ce récit sa capacité à rassembler et à travailler avec des réseaux d'acteurs du territoire engagés dans tous les domaines, notamment avec ceux engagés dans la démarche du IN Seine-Saint-Denis, mais également à valoriser les atouts, les projets et les personnalités du territoire.

Le Département entend également mettre au service de cette mise en récit de la Seine-Saint-Denis et des Jeux une démarche forte autour de l'image. Elle doit permettre en lien avec les acteurs du territoire et notamment culturels, de construire des outils partagés pour décrire, documenter, en partant de la parole des habitants, les mutations du territoire à la lumière de ce que révèle et met en mouvement l'accueil des Jeux. Ce projet sera engagé notamment par le soutien à la production de démarches documentaire autour des Jeux et du territoire, mais également d'un programme de courts métrages « I love JOP ».

Renforcer l'attractivité de la Seine-Saint-Denis :

Les Jeux olympiques et paralympiques une occasion formidable de mettre en œuvre avec les acteurs d'un territoire une action forte en faveur de l'attractivité territoriale. Le Département mobilisera pour ce faire les réseaux d'entreprises du Département qui s'engagent déjà dans ce domaine, en mettant en œuvre avec eux de nouvelles actions en direction de différents publics cibles (professionnels, grand public etc.) des atouts du territoires. Il s'agira ainsi de promouvoir des lieux ou structures concourant à l'innovation sociale, culturelle et économique, et de renforcer le rayonnement d'écosystèmes qui contribuent au dynamisme économique de la Seine-Saint-Denis, avec par exemple le soutien à des manifestations telles que leScreen4All-SATIS ou à des structures professionnelles de promotion territoriale telles que le CDT-93, en lien avec la démarche « IN Seine-Saint-Denis ».

Autour de la filière de l'image, le réseau départemental des acteurs de l'image numérique sera mobilisé, autour de temps forts tels que le salon Screen 4 all, le , Hackathon-Digitalent Paris 2024, ou encore en ciblant certaines thématiques pour lesquelles le territoire dispose déjà de ressources importantes (captation/retransmission d'évènements, sport connecté,...).

Faire rayonner la Seine-Saint-Denis, nouveau cœur battant du Grand Paris, à l'international :

Évènement le plus regardé d'un point de vue mondial, les Jeux doivent permettre à la Seine-Saint-Denis de véhiculer une nouvelle image à la fois en France, mais aussi à l'international. Ces Jeux donneront l'opportunité au Département d'étendre sa notoriété sur le plan international.

Le Département entend mettre au service de l'héritage des Jeux dans le territoire cette notoriété issue de l'accueil des Jeux et les liens nouveaux à l'international qui pourront être construits grâce à eux. Ce sera notamment le cas dans le cadre de l'organisation en 2019 d'un Forum mondial sur l'héritage des Jeux en partenariat avec le réseau international de collectivités, Cités et Gouvernements Locaux (CGLU) en réunissant des représentants et des experts des anciennes villes hôtes. Ce forum regardera les enjeux de l'héritage sous le prisme particulier de l'inclusion sociale, afin de contribuer et d'encourager la mobilisation citoyenne et institutionnelle sur les actions y concourant dans le cadre des Jeux dans tous les domaines :urbain, économique, culturel, éducatif et social, etc.

15) Des engagements forts en matière développement durable dans la réalisation des équipements et aménagement et pour l'évènementiel de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis

Les engagements pris dans le cadre de la candidature sont ambitieux : les Jeux Olympiques de 2024 seront les premiers Jeux alignés sur l'Accord de Paris sur le climat. 55% d'émissions de gaz à effet de serre en moins que pour les JOP de Londres 2012, 100% des sites résilients

et adaptés au changement climatique, 100% des énergies utilisées pendant la compétition issues des énergies renouvelables et de récupération, 100% des visiteurs qui se rendent sur les lieux des compétitions en transports en commun, à vélo ou à pied, 26 hectares supplémentaires d'espaces verts et de nature après les Jeux...

Dans ce cadre, le Département s'engagera particulièrement sur 6 axes : la diminution des consommations d'énergie et du gaspillage des ressources ; l'amélioration de la qualité de l'air ; la préservation de la biodiversité ; le soutien à la diversification des usages de la route ; la conduite d'événements éco-responsables et la promotion de la conception universelle.

Diminuer les consommations d'énergie et le gaspillage des matières premières :

Le Département s'engage dans le cadre des projets de construction et d'aménagement qu'il va conduire à limiter le recours aux énergies fossiles. En particulier, le projet de piscine de Marville, site d'entraînement officiel de Paris 2024, fera l'objet d'une ambition énergétique poussée afin de limiter au maximum le recours au gaz pour chauffer les bassins et pour expérimenter de nouvelles solutions.

Pour limiter les émissions de CO2 liées à l'extraction de matières premières et à leur acheminement, et pour éviter le gaspillage de matériaux, le Département est engagé depuis plusieurs mois dans un cadre de travail partenarial pour favoriser l'économie circulaire dans le cadre de la construction des équipements.

Il s'agit d'anticiper et de quantifier au mieux les flux de matières sur le territoire et les besoins des maîtres d'ouvrage pour trouver des solutions locales de réemploi des matériaux. De plus, chaque fois que c'est possible, les alternatives à la route pour le transport des matériaux seront étudiées.

Améliorer la qualité de l'air :

Si la qualité de l'air s'améliore en Ile-de-France et également en Seine-Saint-Denis, la population séquanodionysienne reste confrontée à des dépassements des normes réglementaires et l'impact sur la santé de cette exposition est important, causant des maladies respiratoires graves, en particulier pour les très jeunes enfants et les personnes âgées. Les transformations urbaines induites par les Jeux doivent permettre une amélioration de la qualité de l'air. Pour autant, lors des Jeux, et avant pour les phases de reconnaissance, les déplacements des équipes, des journalistes et des visiteurs peuvent entraîner des augmentations du trafic routier et des émissions polluantes. Pour cette raison, le Département engagé dans des politiques de prévention et de santé souhaite mettre l'amélioration de la qualité de l'air au cœur de l'organisation et de l'héritage des Jeux Olympiques. Une attention sera ainsi portée à l'impact sur la qualité de l'air de l'ensemble des aménagements.

Deux actions en particulier viendront compléter cet engagement : l'information et la sensibilisation des usagers des routes départementales sur la qualité de l'air en temps réel et la manière d'agir pour limiter les émissions de polluants, et la mise à disposition des véhicules électriques de la flotte départementale aux athlètes et journalistes notamment lors des phases d'acclimatation des équipes en amont de la compétition.

Préserver la biodiversité et végétaliser le territoire :

La Seine-Saint-Denis possède un patrimoine exceptionnel en matière de biodiversité urbaine. Seul territoire urbain dense à disposer d'espaces naturels classés Natura 2000 en Europe, la Seine-Saint-Denis est loin de correspondre à l'image d'un territoire où tout ne serait que béton et tours. Au cœur du projet Olympique, le parc départemental Georges-Valbon, véritable poumon vert sera préservé et étendu suite à différents aménagements avec particulièrement la dépollution et la renaturation du terrain des Essences sur 12 ha.

Les Jeux Olympiques seront également une opportunité pour développer la nature et la biodiversité dans les interstices de la ville, tout en favorisant une appropriation de ces lieux par les habitants. Les friches urbaines dont certaines restent inoccupées depuis des décennies jouent un rôle important pour la biodiversité. Cependant, elles demeurent peu valorisées et appropriées par la population. Le Département engagera une démarche de valorisation des friches sur les parcelles dont il a la propriété, conjointement d'autres propriétaires fonciers en faveur du développement d'activités de jardins partagés. Le caractère écologique de la démarche sera affirmé par une charte permettant de préserver les espèces présentes sur ces espaces tout en renforçant le rôle de lien social de ces lieux.

Accélérer la diversification des usages du patrimoine routier et recréer des continuités urbaines :

La politique volontariste de partage de la voie publique en faisant toute la place aux usagers des transports en commun, aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite offre une opportunité de report modal pour les déplacements. Celle-ci sera amplifiée dans les années à venir, notamment dans le cadre des aménagements réalisés pour les Jeux, avec différents objectifs. La création d'une nouvelle passerelle au-dessus de la Seine au village olympique des athlètes et celle au-dessus de l'A1 au village olympique des médias permettront par exemple de recréer des continuités au sein du territoire tout en accordant plus de places aux modes de déplacements doux et sobres en énergie.

Les Jeux et leurs équipements et aménagements sont d'abord une opportunité de travailler en lien avec les autres collectivités de Seine-Saint-Denis, mais également la Ville de Paris de construire une vision prospective à l'échelle globale du territoire en faveur des mobilités actives, et notamment des réseaux cyclables de niveau intercommunal et communal existants, notamment pour renforcer l'accessibilité aux habitants des sites olympiques, ainsi que du reste de la métropole.

Cette démarche pourra notamment permettre de proposer de nouvelles liaisons actives favorisant l'accessibilité aux espaces verts (Chemin des parcs) et de nouveaux liens ville/nature, en s'appuyant sur le démonstrateur en la matière que sera le parc George Valbon étendu. Elle s'inscrit par ailleurs dans une volonté d'accompagner les changements de pratiques de déplacements des séquano-dionysiens, en vue de favoriser les mobilités actives, en particulier sur les courtes distances (moins de 5km) qui représentent près de 40% des déplacements sur le territoire.

Le Département entend porter une action forte pour favoriser les mobilités actives des collégiens. Il s'engagera ainsi pour la généralisation dans ses collèges de la mise à disposition d'abris ou de locaux pour accueillir les vélos et autres équipements (trotinettes, etc.) des collégiens, ou de vélos, afin d'en faciliter l'utilisation.

Le Département recherchera en lien avec les autres collectivités également à faciliter les conditions de circulation en mettant à disposition des usagers un réseau de qualité, intégrant systématiquement les principes de l'accessibilité universelle à travers l'accompagnement des opérations de transport et d'aménagement.

Il initiera enfin en lien avec les territoires et commune des programmes d'équipement des dépendances de voirie afin de faciliter et sécuriser les déplacements et améliorer l'environnement (jalonnement, mobilier urbain, signalisations horizontales et verticales réglementaires dites de police, etc.).

Organiser des événements éco-responsables :

Le Département va rythmer les 6 années qui nous séparent des Jeux par de nombreux événements à destination des séquano-dionysiens, en vue de les impliquer largement dans le

projet olympique afin que la fête profite à tous. De plus, le parc des sports de Marville, qui accueillera pendant la compétition une « fan zone », sera au cœur de l'animation festive.

Le respect des engagements en matière de développement durable passera également par l'organisation d'événements sportifs et culturels guidés par la sobriété en matière de consommation de ressources, la réutilisation des matériels d'un événement sur l'autre, l'attention sur la provenance et la qualité des matériels, la lutte contre le gaspillage, l'incitation pour les participants à se déplacer en transports en commun ou à pied et à vélo. Le Département évitera dès lors qu'il existe une solution alternative les objets à usage unique (bouteilles d'eau par exemple).

Des préconisations seront faites aux organisateurs d'événements soutenus par le Département, que ce soit par une subvention ou par la mise à disposition d'un lieu.

16) Des projets d'avenir ambitieux pour deux espaces naturels au cœur des Jeux : le parc départemental Georges-Valbon et le parc interdépartemental de Marville

Le parc départemental Georges Valbon est le 3ème plus grand espace vert de la région parisienne, avec une superficie de plus de 400 hectares.. Situé au nord-ouest du département, il est partagé entre 5 communes : La Courneuve, Saint-Denis, Stains, Dugny et Garges-les-Gonesses (Val d'Oise). Il est également un espace de loisirs, de sports et de découverte et de développement de la biodiversité immense avec plus de 2 millions de visiteurs par an. Situé à sa proximité immédiate, le parc des sports de Marville, à cheval sur Saint-Denis et La Courneuve, est dédié aux pratiques sportives depuis plus d'un siècle. Il est un lieu essentiel pour la pratique sportive des différents publics (scolaire, amateur...) du territoire.

Avec l'obtention des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, le parc départemental Georges-Valbon ainsi que le parc de Marville sont au cœur du projet de Paris 2024, liant différents pôles olympiques : situé entre la piscine d'entraînement et les sites de compétition pour le tir sportif et le volley-ball, et traçant une diagonale verte entre le pôle de Saint-Denis avec le village olympique et le centre olympique aquatique, et le pôle du village des médias. Les Jeux vont constituer un accélérateur du projet d'avenir du parc George Valbon et notamment de la démarche engagée par le Département dans le cadre de son plan « A vos parcs ! » visant à renforcer l'accessibilité du parc pour les habitants, mais également son attractivité en tant que poumon vert à vocation métropolitaine. Les Jeux vont également être un accélérateur formidable pour le parc de Marville dans sa fonction sport et loisirs .

Un pôle de nature plus accessible et étendu :

L'extension du parc départemental George Valbon est le principal héritage urbain et écologique de Paris 2024. Ainsi, après l'utilisation du Terrain des Essences comme site de compétition du tir, le Département procédera à la renaturation de cet espace préalablement dépollué pour offrir à la fois une nouvelle entrée et de nouveaux espaces avec notamment des aires des jeux pour enfants aux habitants, mais également des zones humides et milieux ouverts protégés favorables aux espèces protégées par le classement Natura 2000 du parc. Le Département opérera également la requalification d'autres entrées du parc (Marronniers, Tapis Vert).

Le Département accélérera en lien avec les villes la reconquête des franges et des entrées du parc, afin de contribuer au dépassement des fractures urbaines qui nuisent encore à son accessibilité, telle que l'autoroute A1.

Située entre le parc George Valbon et le parc de Marville, l'ex RN301 sur sa frange Sud-Est sera requalifiée pour permettre qu'elle ne constitue plus une coupure urbaine mais un espace de qualité partagé entre voitures, cycles et piétons améliorant l'accessibilité des deux parcs

aux habitants, ainsi mieux connectés au T1 et à la future ligne 16 du Grand Paris Express (Gare des Six routes).

En lien avec le SCOTES (Schéma de cohérence territoriale des équipements sportifs), le Département mettra l'accent pour que les rénovations du parc des sports de Marville permettent : un usage multiple et variée des équipements sportifs ou encore facilite la pratique autonome.

17) Valoriser le patrimoine architectural, archéologique, urbain et paysager de la Seine-Saint-Denis à la lumière des Jeux

La valorisation du patrimoine urbain de la Seine-Saint-Denis passe également par l'apaisement des grands axes de circulation, en vue de favoriser d'autres usages et des activités culturelles, sportives et festives sur les espaces publics. Dans ce cadre, le Département propose aux communes du territoire, et notamment les communes traversées par des axes desservant les futurs sites olympiques, d'engager un travail commun pour la fermeture ponctuelle de certaines routes départementales quelques dimanches par an. Cette fermeture vise à favoriser la tranquillité des riverains, à organiser des parcours de promenades piétonnes ou cyclables pour accéder à des espaces de loisirs (parcs, lieux sportifs et culturels...), mais également à organiser sur ces espaces publics libérés ponctuellement de la circulation automobile des manifestations culturelles ou sportives.

Une valorisation patrimoniale des sites sportifs et olympiques sera mise en œuvre par le Département en recherchant la participation directe des habitants, autour de l'histoire des futurs sites olympiques mais également des éléments remarquables du patrimoine sportif déjà présents dans le territoire. Le Département s'engagera par ailleurs également en lien avec les collectivités du territoire et le Mouvement sportif dans la construction d'un programme de financement de ces éléments de l'histoire sportive du territoire en lien avec les Jeux. Il opérera également des actions visant à faire connaître aux habitants les résultats des fouilles archéologiques réalisées sur les futurs sites olympiques.

Enfin le Département entend s'appuyer sur l'accueil des Jeux et les engagements pris en matière de respect de l'environnement pour construire des actions de sensibilisation enjeux écologiques. Il considère que le développement des pratiques sportives individuelles et collectives qui prennent souvent place au sein des espaces naturels (parcs, forêts) du département sont une opportunité de sensibiliser le public aux enjeux de leur préservation, leur développement et leur valorisation. C'est pourquoi il souhaite construire un programme d'éducation à l'environnement dans le cadre du projet de territoire activités physique et sportive de pleine nature.

18) Construire un aménagement sportif de la Seine-Saint-Denis durable et cohérent

Dès le début de la candidature, les acteurs du champ sportif et ceux du champ éducatif font partie des premiers acteurs à s'être mobilisés dès la phase candidature. Dès les premiers temps de leur engagement et des échanges sur l'héritage des JOP en Seine-Saint-Denis, ils ont exprimé une attente très forte pour un développement de l'offre en équipements sportifs. Que cet héritage soit celui du rattrapage de la carence accrue en la matière, constituant un frein important au développement de la pratique et dégradant les conditions d'enseignement de l'éducation physique et sportive, ou de la pratique hors du temps scolaire d'activités sportive favorisant l'épanouissement et donc la réussite éducative dans notre département.

Les efforts considérables consentis successivement par le Département depuis 2011 au travers de sa participation au financement de 74 rénovations d'équipements sportifs dans le cadre du plan de rattrapage de l'Etat en Seine-Saint-Denis, de la construction de 10 gymnases et de 2 piscines dans le cadre de ses 2 plans d'investissement pour les collèves, et

du plan piscines départemental prévoyant la rénovation de 17 piscines et la construction de 5 nouvelles, ont permis d'engager un rattrapage indispensable.

Le Département considère, aux côtés du Mouvement sportif départemental, que la Seine-Saint-Denis ne peut pas recevoir les plus grands athlètes du monde et se trouver en 2024 dans une situation qui ne se serait pas amélioré quant à l'équipement du territoire en installations sportives. C'est pourquoi il entend engager une nouvelle mobilisation en la matière qu'il souhaite partagée dans sa conception avec le Mouvement sportif et cohérente quant aux projets de développement des disciplines dans le département.

Plan des équipements sportifs des projets de territoire :

Le Département engagera sur la base de ces éléments de diagnostic un plan d'aide à l'investissement pour les collectivités de Seine-Saint-Denis qui conduiront un projet de construction ou de rénovation d'un équipement sportif inscrit dans un projet de territoire d'une discipline sportive et ses objectifs. Ce dispositif permettra ainsi d'accroître la cohérence de l'aménagement sportif du département. L'inscription de ces équipements dans les projets de territoire et leurs objectifs et outils, permettant de construire à la fois des projets d'utilisation et de gestion optimisés en lien avec les acteurs sportifs, de les inscrire dans des projets de développement, de structuration et de promotion des disciplines à l'échelle départementale. Cette démarche sera co-construite avec le mouvement sportif et les autres acteurs publics.,

Équipements sportifs dans les collèges :

Les équipements sportifs au sein des collèges constituent des ressources potentielles au développement des pratiques et des conditions de pratiques. Les services départementaux réaliseront un nouvel état des lieux des équipements sportifs de collèges et une cartographie des besoins et des ressources locales. L'actualisation et le partage - via l'outil d'information géographique du Département (Géoportail) - de ces éléments de connaissance permettront que ces équipements sportifs départementaux contribuent de manière optimale au développement des pratiques, par leur mise à disposition à des partenaires associatifs. Ce travail sera également utile à la révision et à la différenciation du programme type pour la construction des futurs collèges.

Plan savoir nager :

L'action départementale en faveur de l'héritage entend s'appuyer sur la dynamique des jeux pour renforcer ses axes de politiques de publiques engagés depuis plusieurs années, notamment son initiative pour le savoir nager, d'abord par son plan piscines. La révision du concept olympique au début de l'été de cette année, a permis d'emporter une participation des instances olympiques à hauteur de 15 M€, à la trajectoire volontariste du Département dans ce domaine, et constituer ainsi un héritage aquatique tangible (8 nouvelles piscines). Cette contribution à la mobilisation départementale pour le savoir-nager, appelle une révision du plan piscines en étendant ses ambitions opérationnelles. Ce réexamen intégrera un autre engagement des instances olympique qui est la réimplantation sur le territoire de la Seine-Saint-Denis des 3 bassins temporaires du Centre aquatique olympique et les nouvelles piscines d'entraînement de Marville, Noisy-le-Sec, Aulnay sous-Bois, d' Aubervilliers et le bassin olympique de Saint-Denis .

La baignabilité de la Seine faisait partie des grands engagements formulés lors de la candidature. Pour être réalisée, cette promesse sera également celle de la Marne. Le Département est partie prenante de ce défi. Il participera à la définition des actions nécessaires à sa réussite, notamment en conduisant un plan d'investissement pour la réalisation de 6 bassins pour prévenir des risques d'inondations. Ces épisodes constituent des

facteurs de détérioration de la qualité de l'eau de nos rivières et fleuves, les ouvrages réalisés permettront aussi de satisfaire les critères de baignabilité.

24 sites pour les APPN :

Le Département s'engage à réaliser 24 sites sur l'ensemble du territoire, dédiés à la pratique autonome ou encadrée des APPN (activités physiques et sportives de pleine nature). Déjà fréquentés par de nombreux sportifs, les parcs départementaux feront partie de ces 24 sites, en offrant des services et aménagements pour ce type d'usage. Ces 24 sites seront intégrés au plan départemental des espaces sites et itinéraires en cours d'élaboration. L'objectif est de faire coïncider ces pratiques de plein air avec les autres usages tout en préservant la biodiversité. Le Chemin des parcs départementaux, support d'usages et de biodiversité, participera au maillage départemental pour un développement raisonné des pratiques d'APPN.

Les acteurs départements des sports de pleine nature seront accompagnés dans l'élaboration d'un projet de territoire. La Base départementale à Champs sur Marne servira de laboratoire pour le développement de ses pratiques notamment vers de nouveaux publics comme celui des personnes handicapées. Le projet d'aménagement de la Base intégrera cet objectif d'accessibilité des APPN. Pour certaines de ces APPN, le Savoir-nager constitue un prérequis.

V) Les Jeux, un outil de transformation et de modernisation des politiques publiques

Le Département s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche continue de modernisation de la conduite de ses politiques publiques afin de la préparer aux grands défis de notre temps : construire une société plus inclusive, réussir la transition écologique, mettre la transition numérique au service de projets apportant un progrès pour le territoire et pour les habitants, ou encore inscrire son action dans un contexte financier difficile.

La candidature de Paris 2024 et la mobilisation de la collectivité départementale a permis de conforter les orientations qu'elle s'est donnée dans la manière de construire ses politiques publiques au service et avec les usagers et partenaires, tout fixant de nouveaux horizons à atteindre afin de leur donner plus d'horizontalité, de flexibilité, d'optimisation pour faire face au contexte financier, et une dimension partenariale plus forte et la capacité à être toujours au plus près des besoins du territoire et des usagers.

Le Département a ainsi souhaité dans la construction de sa participation aux Jeux permettre que la dynamique, les nombreux défis qui se présentent au territoire et à la collectivité départementale, soient l'occasion d'initier de nouveaux modes de faire, en transversalité, en mode projet, afin d'initier une transformation de son administration lui permettant de répondre aux mieux à ses objectifs en tablant sur la capacité à contribuer, à proposer, à dessiner l'en commun de chaque agent, de chaque usager et de chaque partenaire. C'est par exemple le cas avec la création de la Délégation JOP dont la vocation est précisément d'expérimenter la mobilisation transversale de l'administration départementale.

Pour ce faire il a souhaité dans son organisation engager des décloisonnements entre secteur, cadres hiérarchiques et cadres fonctionnels, des hybridations entre politiques publiques, dispositifs, publics cibles en se saisissant des objectifs de mobilisation pour les Jeux, et ainsi mettre la collectivité en capacité de se dépasser et d'inventer de nouveaux objets de politique publique utiles aux habitants et au territoire.

Cette démarche d'innovation et de partage, il a souhaité également la poursuivre et l'accélérer en direction de l'extérieur, dans le cadre de la convention JOP entre Paris et la Seine-Saint-

Denis, mais aussi en initiant « *Seine-Saint-Denis 2024 – la Fabrique* », deux outils au service de la construction d'un héritage territorial fort des Jeux.

- Renforcer le croisement entre les politiques publiques et acteurs de tous horizons (associations, société civile, entreprises)
- Créer de nouveaux outils participatifs, de nouvelles démarches partenariales et des coopérations territoriales et institutionnelles plus fortes
- Lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité femme-homme

19) Renforcer le croisement entre les politiques publiques et acteurs

Très tôt le Département a identifié dans le projet de Paris 2024 et la mobilisation la collectivité, des acteurs et des habitants qui l'ont accompagné la possibilité de construire de nouveaux croisements en champs de politique publique. Il s'agit de permettre autour des interventions du Département dans de nombreux champs d'identifier des secteurs, des cadres, acteurs, actions et projets utiles au territoire et aux habitants pouvant bénéficier grâce à ces croisements de nouveaux développements, d'un impact sociétal plus grand, ou encore toucher un plus grand nombre d'habitants. C'est très évidemment le sport, en tant qu'élément structurant aux apports individuels et collectifs tant sanitaires, sociaux, inclusifs, éducatifs, culturels ou encore économique qui été identifié comme un point de départ pour permettre de nombreux croisements nouveaux autour des projets de construction d'un projet d'impact, de participation et d'héritage le plus important possible pour les Jeux de Paris 2024.

Le premier croisement de politiques publiques investi l'a été dès la phase de candidature dans le cadre d'un atelier de concertation sur l'olympiade culturelle et le croisement Art et sport organisé avec la Ville de Paris et les établissements publics territoriaux (EPT) au Nouveau Théâtre de Montreuil avec les acteurs culturels et sportifs du territoire. Cette démarche est ailleurs pleinement inscrite dans l'avènement des droits culturels et les mutations induites dans les stratégies des créateurs, institutions, et acteurs publics engagés conjointement la construction partagée de la politique culture : l'art et le sport est un levier privilégié de reconnaissance, de promotion, de développement de nouvelles formes, de nouveaux espaces et acteurs mettant au cœur la place et le rôle des publics. Le Département entend pleinement construire sa contribution à l'olympiade culturelle autour de cet enjeu avec les acteurs sportifs et culturels, mais aussi sociaux-éducatif, de l'inclusion, ou même économiques car l'ambition est de trouver de nouvelle volonté de faire et d'agir, et donc de nouvelles ressources, pour promouvoir la création, son accessibilité et son utilisation comme outil de réussite et d'épanouissement individuel et collectif par tous.

Cette mobilisation sera engagée très rapidement avec de nouvelles actions permettant les décroissements entre acteurs, secteurs, et politiques publiques sportives et culturelles à travers : le soutien à un projet emblématique tel que le projet social, sportif et théâtral «*Gongle*» de création d'un projet européen se déclinant au niveau départemental, le lancement de résidences de journalistes sportifs dans les collèges, de résidences art et sport dans les clubs sportifs, et de la construction avec les partenaires du Département d'un colloque en Seine-Saint-Denis sur le croisement art et sport, d'abord national et européen, puis international.

Dans le champ de la gestion de ses équipements sportifs et de loisirs, le Département veillera à opérer une ouverture plus large aux acteurs du territoire hors du champ sportifs. De cette utilisation plus partagée il entend permettre le développement de partage de pratique et si possible l'avènement de nouveaux projets renforçant les interventions des acteurs issus du champ social, de l'inclusion, de la petite enfance ou de la culture de part ces nouveaux usages des équipements et les contacts nouveaux avec les acteurs sportifs des territoires. Ces partages seront favorisés par des événements et actions proposés par le Département et ses

partenaires dans les collèges et leurs équipements sportifs, la base de loisirs de Champs sur Marne, le Golf et le centre équestre départementaux, etc.

20) Créer de nouveaux outils participatifs, de nouvelles démarches partenariales et des coopérations territoriales et institutionnelles plus fortes

Pour mettre les actions et les politiques publiques à la hauteur des enjeux liés au plein héritage des jeux dans un contexte de nécessaire maîtrise de la dépense publique, il convient d'agir au-delà de la mutualisation des outils de politique publique. Il s'agit de penser, de faire et d'animer la pensée et l'action publique, par la collégialité, la participation, le consensus, la synergie et l'innovation. Le Département entend en effet relever ce défi de l'accueil et de l'héritage réussis, en discutant de sa stratégie avec ses partenaires institutionnels pour permettre son partage comme lors de la candidature et ainsi renouveler la convention de coopération particulière pour les JOP, avec la ville de Paris et les EPT.

Il participera également aux travaux et intégrera les propositions des collectifs constitués d'acteurs tels que le comité de pilotage de la Charte pour le service publique du sport du Comité départemental Olympique et sportif, ou celui issu de la démarche des dirigeants de scènes nationales afin d'exposer leur vision commune de l'olympiade culturelle en Seine-saint-Denis.

Ces deux espaces de réflexion et de production stratégique dans ces champs de politiques publiques, sont aussi au travers de ces représentants ceux de l'expression de la voix des pratiquants. Ceci confère à ces démarches une force et une légitimité enrichissantes pour le renouvellement des politiques publiques culturelles et sportives en Seine-Saint-Denis.

Attaché à développer ou accompagner ce type de processus participatif pour inspirer ses nouvelles politiques publiques au-delà de ces deux domaines, le Département a lancé la Fabrique des Jeux le 13 juin 2018 en confiant la responsabilité de ses différents ateliers à des partenaires qualifiés qui assureront l'animation des travaux de chacun des collectifs. La Fabrique a aussi été pensée comme l'endroit de l'expérimentation d'idées ou de projets croisés entre des acteurs de champs différents souhaitant s'associer pour agir « autrement » afin d'accueillir le plus efficacement les jeux sur notre territoire. L'évaluation de ces actions tout comme celle de ce nouveau gisement pour les politiques départementales sera assuré par le laboratoire de la Fabrique, qui sera composé notamment d'universitaires. Les travaux des ateliers de La fabrique seront formalisés périodiquement afin que l'Assemblée départementale puisse en prendre connaissance et observer à l'aune de ceux-ci les évolutions proposées pour les outils de politiques publiques dont elle est garante. L'autre objectif de ce nouveau cadre de travail organisant la rencontre d'acteurs de différents champs, est de favoriser et multiplier les partenariats aux croisements inédits et porteurs d'innovation. Les ateliers seront autant de carrefours de création et de renouveau de l'action publique, par les JOP, pour les habitants de la Seine-Saint-Denis, mêlant la culture, le sport, l'aménagement du territoire, l'inclusion, l'éducation, l'écologie ... Afin de se rapprocher encore des usagers, et qu'ils deviennent aussi auteurs et acteurs de l'action collective pour les JOP, le Département lancera un site participatif.

Les 8 500 agents seront eux aussi invités à partager leurs idées pour organiser le meilleur accueil aux jeux et pour que ces derniers apportent le plus d'effets positifs possibles pour les habitants du département. Cet appel à idées, « Idée d'avenir », sera spécialement consacré aux JOP pour sa 2^e édition. Lors de sa 1^{ère} édition, cet appel a permis de faire émerger des idées innovantes, dont une concernant la valorisation et la mobilisation des nombreuses langues parlées par les agents départementaux. Convergeant avec plusieurs propositions du même type formulées dans d'autres cadres de consultation, cette idée a été transformée en projet et a pris place parmi les actions de ce plan de mobilisation.

C'est cette conviction de l'importance d'accorder une place grandissante aux habitants, usagers et acteurs dans la définition des politiques publiques et cette résolution à vouloir faire

autrement, qui animent le Département quand il choisit d'expérimenter une nouvelle forme d'implication des habitants dans le cadre de la réalisation de la piscine qu'il construit à Pierrefitte.

C'est par la voie d'un accompagnement artistique et culturel du projet, que les habitants de Pierrefitte vont suivre le chantier et préparer l'arrivée de ce nouvel équipement de service public dans leur environnement.

Ces démarches innovantes, croisant art et aménagement, sont fondées sur des processus artistiques et culturels faisant intervenir des artistes ou des collectifs. Elles permettent de créer de nouveaux modes d'enquête, d'action et de co-production des savoirs et la construction de processus d'appropriation sociale et des usages. Elles engagent physiquement artistes, architectes, urbanistes, aménageurs, techniciens des collectivités ... participants et habitants sur le terrain afin de porter une réflexion active sur les espaces à vivre qui sont modifiés, créés ou aménagés.

Le Département a proposé à la SOLIDEO de mettre en œuvre ce type de démarche dans la réalisation des ouvrages et aménagements olympiques, en construisant un programme qui pourrait s'intituler "La Fabrique urbaine sensible olympique" permettant ainsi en amont des Jeux l'implication forte des habitants dans le projet olympique et son héritage.

21) Lutter contre toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité femme-homme

Premier Département à obtenir le Label Diversité de l'AFNOR, le Département de la Seine-Saint-Denis a fait de la lutte contre toutes formes de discrimination un enjeu majeur de son organisation interne et de ses politiques publiques.

A ce titre, le Conseil départemental apportera un soin particulier à s'assurer que les politiques publiques menées dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 poursuivent cet objectif. En effet, les Jeux Olympiques et Paralympiques sont l'occasion de s'assurer que chacune et chacun a accès à une pratique sportive, sans discrimination.

Au-delà de cette vigilance, le Département mènera des actions plus précises visant notamment à lutter contre les discriminations de genre et d'orientation sexuelle dans le sport et sa pratique.

Le Département est également fortement engagé pour la promotion de l'égalité femme-homme. Les Jeux sont pour ce faire une opportunité formidable de faire progresser de manière déterminante le sport féminin. C'est un enjeu à la fois social, éducatif, culturel, mais également de moyens permettant une offre de pratiques, son accessibilité dans tout le territoire qui demande la construction d'une stratégie départementale partagée avec les acteurs du département.

Il sera également initié dans plusieurs champs de politiques publiques un budget sensible au genre.

Annexe n°2

Principales actions du Plan de mobilisation pour la Seine-Saint-Denis 2024 engagées dès 2019

Le Département souhaite faire bénéficier à ses habitants p d'un héritage utile et concret aux habitants de ses Jeux qu'ils vont accueillir par la mobilisation de ses politiques publiques. La présente annexe liste les principales actions qui seront réalisées ou engagées lors de cette 1^{ère} année d'exécution.

Préfigurer un site de célébration départemental à Marville

Le parc interdépartemental de Marville et le parc George Valbon accueilleront un site de célébration olympique en 2024. Le Département entend, dès 2019 à l'occasion du Mondial de football féminin, et à chaque évènement sportif international offrir aux habitants et à ses publics des animations (sportives, éducatives, culturelles, citoyennes etc.) préfigurant sur ce site sportif et de loisirs exceptionnel, le futur site de célébration.

Étendre le relais olympique aux établissements départementaux

Le Relais olympique des collèges, initié en phase de candidature dans les collèges permet à l'occasion du passage d'un relais physique et symbolique entre établissements de générer des projets et actions éducatives, sportives, citoyennes et des échanges nouveaux entre élèves et équipes éducatives. Il sera étendu dans les réseaux départementaux de crèches ainsi que dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (structure ASE et établissements médico-sociaux).

Valoriser les compétences linguistiques des habitants

Lors des JOP, la Seine-Saint-Denis va être au cœur de l'accueil de millions de visiteurs internationaux et de 20 000 journalistes. C'est une opportunité formidable de mobiliser et valoriser les compétences linguistiques des habitants du territoire pour que cet accueil soit une réussite (hospitalités, accueil et orientation, accompagnement de délégations). Le Département entend, en lien avec le COJO, initier un programme d'actions le permettant : identification des compétences parmi ses publics, recensement des besoins des acteurs (entreprises, COJO, ministère des sports etc.), mise en lien, actions de formation etc.

Faire du programme volontaires de Paris 2024 une opportunité pour les habitants et la vie citoyenne

Le Département entend saisir l'opportunité du programme volontaires de Paris 2024 en lien avec le COJO et l'ensemble de ses partenaires pour inscrire cette expérience pour les habitants dans la continuité d'un projet ou d'un parcours éducatif, de formation, d'insertion ou associatif et citoyen. Dès 2019 le Département entend engager cette démarche ambitieuse, notamment en investissant pour se faire à travers la coopération avec Tokyo 2020.

Participer à la co-construction d'une Olympiade culturelle inclusive en SSD

Le Département entend porter la vision d'une olympiade culturelle ambitieuse et inclusive, au rendez-vous des droits culturels. Il entend pour se faire animer un cadre de travail partagé avec les acteurs culturels et sportifs du territoire, mais également inscrire cette démarche dans le cadre d'une coopération territoriale ambitieuse avec la Ville de Paris et les EPT de Seine-Saint-Denis

(élaboration d'une nouvelle convention JOP). Dès 2019 un manifeste des acteurs culturels sera produit et une démarche particulière engagée « Génération amateurs 2024 » pour permettre à l'olympiade culturelle de mobiliser les habitants.

Coconstruire un héritage massif en matière de savoir nager

Le Département engagera dès 2019 avec le mouvement sportif et les acteurs publics une mobilisation forte pour construire un héritage ambitieux en matière de savoir nager. Il reposera sur le plan piscine départemental étendu à 2024 et bénéficiant de 15 M d'euros de la SOLIDEO, ainsi que d'une démarche forte concernant les enjeux éducatifs, sociaux et, de formation en matière de savoir nager.

Développer l'offre d'équipements sportifs accessibles à toutes et à tous

Le Département entend dès 2019 développer une offre d'équipements en libre accès dans l'espace urbain : le long des principales voiries départementales, au sein des parcs départementaux, sur les berges des canaux. Ces équipements seront accessibles à tous dans le cadre d'un projet cohérent construit avec les collectivités et le mouvement sportif pour l'aménagement sportif de la Seine-Saint-Denis.

Initier un programme sport, santé et alimentation au collège

Promouvoir et soutenir les projets et actions sport-santé dans les collèges.

Expérimenter l'usage du sport dans les parcours de formation et les dispositifs de santé et de bien être au travail pour les agents départementaux

Expérimenter et promouvoir un projet d'utilisation du sport dans les parcours de requalification des agents départementaux en prévention de l'usure professionnelle dans certains métiers.

Faire du sport un outil à la disposition des professionnels de la petite enfance : « Bébé JOP »

Le Département entend au sein des établissements de la petite enfance (PMI, crèches etc ...) permettre aux professionnels de mettre en œuvre des actions de motricité ludique et libre permettant un meilleur développement et la découverte du sport dès le plus jeune âge.

Étendre la démarche projets de territoire pour une Seine-Saint-Denis du sport pour tous en particulier à destination des personnes en situation de handicap

Le Département entend atteindre à l'horizon 2024 30 disciplines et leurs acteurs rassemblés autour d'objectif et de moyens partagés visant à faire progresser autant l'excellence que la pratique pour tous. Un projet de territoire sera en particulier initié en matière de sport et handicap pour être au rendez-vous des Jeux paralympiques. Un plan de développement des sections sportives dans les collèges sera initié reposant sur les projets de territoire.

Développer le dispositif Génération 2024

Lancé en janvier 2018, le dispositif montera en puissance tant en termes de sportifs participant que de qualité et de diversité de l'accompagnement (construction du parcours éducatif, professionnel, accompagnement para médical etc ...). Une aide supplémentaire sera expérimentée pour les athlètes de Seine-Saint-Denis participant aux Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo qui pourra nourrir l'évolution du dispositif.

Favoriser et accompagner les projets de mobilité internationale des jeunes de Seine-Saint-Denis

Le Département proposera dès 2019 une aide financière en direction de différents publics (collégiens, jeunes inscrits dans un parcours de formation ou d'insertion, en club sportif) pour des projets de mobilité internationale.

Donner accès aux emplois des Jeux aux habitants de la Seine-Saint-Denis

Le Département se mobilisera dès 2019 pour permettre aux habitants et aux entreprises de saisir toutes les opportunités d'emplois et d'activité des Jeux : recensement des besoins, de l'offre territoriale, dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, dans la promotion des métiers du sport (Campus des métiers du sport) et connectés à l'accueil des Jeux, notamment dans le champ de l'ESS. Le Département assurera en particulier, en lien avec les Etablissements publics territoriaux, la coordination départementale de la charte SOLIDEO en faveur de l'insertion et du développement local.

Coconstruire un parcours éducatif JOP pour les collégiens

Le Département entend élaborer avec l'Éducation nationale un projet éducatif départemental autour des JOP s'appuyant notamment sur certaines actions éducatives pendant et hors le temps scolaire : développement des projets sportifs dans les collèges en lien avec les acteurs sportifs locaux, module sportif dans l'accompagnement ACTE, et repas à thème à la cantine, et les jumelages des collèges.

Des projets sportifs dans les ESMS

Le Département entend développer dans les établissements et services médicaux-sociaux des projets d'inclusion faisant appel au sport dans les processus éducatifs et thérapeutiques par la mise en lien avec les ressources associatives sportives locales.

Faire du Pôle inclusif et sportif un élément central de l'héritage paralympique de Paris 2024

Le Département et ses partenaires entendent agréger autour du pôle inclusif et sportif la volonté, les projets, les actions permettant de faire avancer de manière globale et innovante la question du handicap et de l'autonomie en fédérant les différents acteurs ressources en mode cluster en articulant la pratique des activités sportives, culturelles et de loisirs, l'emploi (handiforum) le développement de la recherche et de la formation et la création d'un pôle de ressources.

Organiser un forum international sur l'héritage

Le Département a initié avec CGLU et l'EPT Plaine-commune l'organisation d'un forum mondial sur l'héritage des Jeux avec les villes hôtes passées et futures pour partager les réussites, les pratiques en matière d'inclusion.

Faire des sites olympiques des leviers d'accélération des mobilités actives

Rendre accessibles depuis l'ensemble du territoire départemental, les sites olympiques grâce aux mobilités douces en réalisant les aménagements nécessaires, en lien avec les autres collectivités. Cette démarche en faveur des mobilités actives se traduira également par l'installation systématique d'équipements de stationnement vélo dans chacun des établissements et sites départementaux .

Valoriser les mémoires autour des Jeux et du sport en Seine-Saint-Denis dans l'animation et la construction du projet Paris 2024

Les mémoires individuelles, collectives, sportives et patrimoniales sont une opportunité d'associer les habitants (notamment les personnes âgées) au projet et la construction de la Seine-Saint-Denis de demain.

Associer les habitants aux projets d'équipements et d'aménagements olympiques par des projets artistiques

Expérimenter et développer une démarche participative avec les partenaires engagés dans le projet de Paris 2024 en faisant appel à une démarche artistique dans une conduite des projets associant les habitants.

Lutter contre toutes les formes de discriminations

Le Département utilisera le sport comme un outil formidable de lutte contre toutes les formes de discriminations : dans la lutte contre l'homophobie, pour la promotion de la diversité ou encore la lutte contre les violences faites aux femmes. Cette démarche s'appuiera également sur de l'évènementiel et de la communication, notamment en matière du développement du sport féminin, ou de l'accessibilité des métiers liés aux Jeux à tous et toutes.

Délibération n° du 27 septembre 2018

PLAN DE MOBILISATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LA SEINE-SAINT-DENIS 2024

Le conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de son président,

La quatrième commission consultée,

après en avoir délibéré

- APPROUVE le plan de mobilisation du conseil départemental pour la Seine-Saint-Denis 2024, dont projet annexé à la présente délibération ;

- DONNE DÉLÉGATION à sa commission permanente pour prendre toutes décisions subséquentes nécessaires à la bonne réalisation des équipements et aménagements prévus dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

